

Sword Group

Rapport du réviseur d'entreprises agréé
et

Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014



1 201 employés au 31/12/2014

19 pays



CA 2014 : 117,1 M€



EBITDA : 16,1 %

Aux Actionnaires de
SWORD GROUP S.E.
Société européenne

R.C.S. Luxembourg B 168.244

2-4, rue d'Arlon
L-8399 WINDHOF

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale de Sword Groupe S.E. en date du 28 avril 2014, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Sword Groupe S.E., comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent, une image fidèle de la situation financière consolidée de Sword Groupe S.E. au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

Luxembourg, le 23 mars 2015

Pour MAZARS LUXEMBOURG, Cabinet de révision agréé
10A, rue Henri M. Schnadt
L-2530 LUXEMBOURG



Thierry SALAGNAC
Réviseur d'entreprises agréé

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2014**BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2014 – ACTIF**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	12	87 126	79 494
Autres immobilisations incorporelles	11	12 615	7 141
Immobilisations corporelles	10	4 097	3 868
Participations dans des entreprises associées	7	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	14, 24	1 661	5 145
Actifs d'impôt différé	25	2 388	2 904
Autres actifs	16	3 277	1 551
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		111 164	100 103
ACTIFS COURANTS			
Créances clients et autres débiteurs	15	34 310	43 355
Actifs d'impôt exigible	25	1 551	413
Autres actifs	16	13 494	9 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	104 301	109 567
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		153 656	162 978
TOTAL DES ACTIFS		264 820	263 081

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014 – PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital	33	9 361	9 290
Primes d'émission		68 096	67 307
Réserves		6 860	3 569
Résultats non distribués		66 468	63 625
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE		150 785	143 791
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	6	10 993	9 599
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		161 778	153 390
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières	20	55 123	69 103
Provisions pour retraites	18	509	313
Autres provisions	19	652	854
Passifs d'impôt différé	25	1 932	750
Autres passifs	23	1 990	299
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		60 206	71 319
PASSIFS COURANTS			
Dettes financières	20	935	138
Instruments financiers dérivés	21, 24	330	439
Autres provisions	19	3 080	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	22	13 455	13 771
Passifs d'impôt exigible	25	2 361	4 495
Autres passifs	23	22 675	19 529
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		42 836	38 372
TOTAL DES PASSIFS		103 042	109 691
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		264 820	263 081

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5	117 069	106 500
Achats		(3 210)	(7 816)
Charges de personnel	26	(59 342)	(44 637)
Autres charges externes		(34 019)	(37 389)
(Dotations aux)/ reprises sur provisions	27	(240)	161
Autres charges opérationnelles courantes		(1 825)	(621)
Autres produits opérationnels courants		419	66
BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS (EBITDA)		18 852	16 264
EBITDA en %		16,1%	15,3%
Dotations aux amortissements	10,11	(3 149)	(2 573)
BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS (EBIT)		15 703	13 691
EBIT en %		13,4%	12,9%
Résultat sur cessions d'actifs	28	1 515	11 626
Pertes de valeur sur actifs	29	(1 600)	(173)
Autres éléments non récurrents	30	(2 766)	(1 714)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (RO)		12 852	23 430
RO en %		11,0%	22,0%
Produits financiers		10 002	3 641
Charges financières		(6 191)	(6 293)
RÉSULTAT FINANCIER	31	3 811	(2 652)
Quote-part du résultat des entreprises associées	7	(10)	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		16 653	20 778
Charge d'impôt sur le résultat	25	(3 336)	(3 659)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		13 317	17 119
<i>Dont :</i>			
Part du Groupe		12 154	15 377
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	6	1 163	1 742
Résultat par action <i>(en euros)</i>	32	1,31	1,68
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>	32	1,30	1,68

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RESULTAT GLOBAL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		13 317	17 119
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL			
<i>Éléments recyclables en résultat net</i>			
Écarts de conversion			
- survenus au cours de l'exercice		6 006	(2 549)
Actifs financiers disponibles à la vente			
- perte relative à la réévaluation à la juste valeur	14	(560)	(73)
Total des éléments recyclables en résultat net		5 446	(2 622)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS		5 446	(2 622)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		18 763	14 497
<i>Dont:</i>			
Part du Groupe		16 819	11 917
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		1 944	2 580

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 31 DÉCEMBRE 2014

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réévaluation des actifs financiers	Réserve de conversion	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle (Intérêts minoritaires)	Total capitaux propres
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012 (retraité)	9 290	91 727	(411)	797	4 545	31 162	137 110	357	137 467
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	-	-	15 377	15 377	1 742	17 119
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	(73)	(3 387)	-	(3 460)	838	(2 622)
Résultat global	-	-	-	(73)	(3 387)	15 377	11 917	2 580	14 497
Transferts	-	(18 112)	-	-	-	18 112	-	-	-
Rachats/ reventes d'actions ordinaires	-	-	2 098	-	-	-	2 098	-	2 098
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	(70)	(70)	-	(70)
Paiement de dividendes	-	(6 308)	-	-	-	-	(6 308)	(654)	(6 962)
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	(956)	(956)	7 316	6 360
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2013 (retraité)	9 290	67 307	1 687	724	1 158	63 625	143 791	9 599	153 390
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	-	-	-	-	12 154	12 154	1 163	13 317
<i>Autres éléments du résultat global</i>	-	-	-	(560)	5 225	-	4 665	781	5 446
Résultat global	-	-	-	(560)	5 225	12 154	16 819	1 944	18 763
Émission d'actions ordinaires	71	789	-	-	-	-	860	-	860
Rachats/ reventes d'actions ordinaires	-	-	(1 374)	-	-	-	(1 374)	-	(1 374)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	135	135	-	135
Paiement de dividendes	-	-	-	-	-	(9 290)	(9 290)	(198)	(9 488)
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	94	94	(352)	(258)
Autres	-	-	-	-	-	(250)	(250)	-	(250)
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2014	9 361	68 096	313	164	6 383	66 468	150 785	10 993	161 778

Le détail des retraitements sur les capitaux propres figure à la Note 2.3 « Retraitement de l'information comparative ».

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 31 DECEMBRE 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	13 317	17 119
<i>Ajustements:</i>		
Dotations aux amortissements	3 149	2 573
Pertes de valeur sur créances clients	458	(204)
Dotations aux autres provisions	(260)	(2 569)
Dotations aux provisions pour avantages au personnel	196	49
Moins-/ (plus) values nettes sur cession d'actifs non courants, nettes des coûts de transaction	2 545	(13 685)
Paievements basés sur les actions	135	(70)
Produits d'intérêts	(897)	(818)
Charges d'intérêts	1 218	1 077
Pertes de change, nettes	145	-
Charge d'impôt sur le résultat	3 336	3 659
Variation du fonds de roulement	8 835	(4 015)
Trésorerie générée par les activités opérationnelles	32 177	3 116
Impôts versés	(4 176)	(2 636)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES	28 001	480
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
<i>Acquisitions de:</i>		
- Immobilisations incorporelles (voir note 11)	(7 128)	(1 762)
- Immobilisations corporelles (voir note 10)	(1 860)	(1 476)
- Participations dans les entreprises associées	(10)	
- Actifs financiers disponibles à la vente (voir note 9 et note 14)	(618)	(500)
<i>Cessions de:</i>		
- Immobilisations incorporelles	-	8
- Immobilisations corporelles	5	133
- Actifs financiers disponibles à la vente (voir note 14)	5 237	30 514
Intérêts reçus	764	743
Prise de contrôle sur filiales, nette de trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (voir note 8)	(6 277)	(9 007)
Perte de contrôle de filiales, nette de trésorerie et équivalents de trésorerie cédés (voir note 9)	(1 126)	-
FLUX DE TRÉSORERIE NETS (AFFECTÉS AUX)/ PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(11 013)	18 653

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 31 DECEMBRE 2014 – SUITE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions ordinaires	860	-
Paiement lié au rachat et à la revente d'actions ordinaires	(1 374)	2 098
Contrepartie reçue de participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	326	-
Nouveaux emprunts et utilisation de lignes de crédit	4	5 000
Remboursement d'emprunts	(14 000)	(32,507)
Intérêts versés	(965)	(1 169)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(9 290)	(6,308)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(199)	(655)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(24 638)	(33 541)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(7 650)	(14 408)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	109 429	125 541
Effet de la variation des taux de change	1 587	(1 704)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	103 366	109 429

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2014 (MONTANT EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)

NOTE 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Présentation de la société

Sword Group SE (la « Société ») est une société européenne de droit luxembourgeois, dont le siège social situé au 105, route d'Arlon à Strassen (Luxembourg) a été transféré au 2, rue d'Arlon à Windhof (Luxembourg). Ce changement de domiciliation a été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2014. La Société est immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 168.244.

Le Groupe Sword, constitué de la Société et des sociétés qu'elle contrôle, est spécialisée dans la fourniture, au niveau mondial, de logiciels et de services informatiques aux industries réglementées et aux groupes internationaux.

Les activités du Groupe Sword sont organisées et gérées autour des deux métiers suivants :

- IT Services (aussi renseigné sous le vocable « Solutions »)
- Logiciels (autrement appelé « Software » ou « Produits »)

L'offre du Groupe se décline sous forme d'un large éventail de prestations incluant conseil stratégique et opérationnel, ingénierie de solution et développement d'applications, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, conduite de changement et maintenance applicative pour compte de tiers.

Les actions de la Société sont cotées sur le marché NYSE Euronext Paris (compartiment B).

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 23 février 2015. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en date du 28 avril 2015.

1.2 Évènements majeurs de l'exercice 2014

Les événements suivants sont intervenus au cours de l'année 2014 :

- La société Charteris Plc a été acquise le 6 janvier 2014, lors d'une offre publique d'achat amicale. Les titres de la société Charteris ont été retirés le 4 février 2014 de la cotation de l'Alternative Investment Market (bourse de Londres). Son activité est le conseil et le développement d'application Microsoft. Voir note 8.
- La société 1.618 SA (Suisse) a été acquise le 25 février 2014, ayant pour activité le digital marketing. Voir note 8.
- Le contrôle de la société Tipik SA (Belgique) a été cédé le 14 mars 2014. La moins-value de cession en consolidation est de 998 K€, incluse dans la rubrique résultat sur cessions d'actifs. Au 31 décembre, Sword Group détient toujours 18 % de Tipik. Voir note 9 pour plus de détails.
- La société Mobile Productivity Ltd (UK), dont l'activité est la commercialisation d'un produit d'application mobile destiné au secteur asset finance, a été acquise le 7 avril 2014. Voir note 8.
- La société Kenzan a été acquise le 29 juillet 2014, ayant pour activité l'innovation technologique dans le domaine de la communication. Voir note 8.

NOTE 2. BASE DE PRÉPARATION ET PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (monnaie fonctionnelle de la Société), arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à la juste valeur.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière telles que publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB) et adoptées par l'Union Européenne (ci-après « IFRS » ou « référentiel IFRS »).

Les actifs et les passifs, charges et produits ne sont pas compensés, sauf si une norme IFRS le permet ou le requiert.

- (a) *Normes IFRS nouvelles et révisées ayant une incidence sur les montants présentés ou les informations à fournir dans les états financiers*
- IFRS 10, 'États financiers consolidés', applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. IFRS 10 remplace les dispositions d'IAS 27, 'États financiers consolidés et individuels', qui traitaient de la comptabilisation des états financiers consolidés. Elle comprend également la question soulevée dans SIC 12, Consolidation – Entités ad hoc. IFRS 10 établit un modèle de contrôle unique qui s'applique à toutes les entités, y compris les entités ad hoc. Les modifications introduites par la norme IFRS 10 nécessitent que la direction exerce un jugement important pour déterminer quelles entités sont contrôlées, et par conséquent, consolidées par le Groupe, contrairement aux exigences de la norme IAS 27. Certaines indications incluses dans IFRS 10 sont pertinentes pour le Groupe, notamment celle portant sur la question de savoir si un investisseur qui détient moins de 50% des droits de vote d'une entité émettrice contrôle cette entité. En effet, le Groupe détient 39,88% des actions de Simalaya Holding SA et 45% du capital de Sword IF SA. La direction du Groupe a fait une évaluation en date de l'application initiale d'IFRS 10 et a déterminé que le Groupe détient le contrôle des deux entités susmentionnées (voir note 3.1). L'adoption de la norme n'a pas eu d'impact sur les autres entités faisant partie du périmètre de consolidation.
 - IFRS 12, 'Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités', applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014. Les obligations d'informations de la norme IFRS 12 remplacent celles contenues dans les normes IAS 27, États financiers consolidés et individuels, IAS 28 (avant révision), Participations dans des entreprises associées et IAS 31, Participations dans des coentreprises. Elles s'appliquent à toute entité qui détient des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entreprises structurées non consolidées. IFRS 12 a uniquement un impact sur la présentation et a donné lieu à une présentation d'information plus détaillée dans les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice considéré, le Groupe a adopté un certain nombre d'autres normes IFRS nouvelles et révisées devant être obligatoirement appliquées pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2014, qui n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

- (b) *Normes IFRS nouvelles et révisées, publiées, mais non encore entrées en vigueur*

Le Groupe n'a appliqué aucune norme, interprétation ou amendement par anticipation.

- IFRS 9, 'Instrument financiers'. Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9, regroupant les trois phases 'Classement et évaluation', 'Dépréciation des actifs' et 'Comptabilité de couverture' du projet destiné à remplacer dans son intégralité IAS 39, 'Instruments financiers : comptabilisation et évaluation'. L'IFRS 9 constitue un remaniement important des règles comptables qui s'appliquent aux instruments financiers. La norme introduit une nouvelle approche de classement des actifs financiers, fondée sur le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le modèle de dépréciation d'IAS 39, fondé sur les pertes subies, est remplacé par un modèle utilisant des informations plus prospectives aux fins de la comptabilisation de pertes de crédits attendues. À l'identification d'un événement générateur de perte de crédit par l'entité se substitue un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédits attendues. Par ailleurs, IFRS 9 a reformulé les exigences en matière de comptabilité de couverture, en alignant plus étroitement la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques d'une entité, en augmentant l'admissibilité autant des éléments couverts que des instruments de couverture et en mettant en place une approche davantage fondée sur des principes pour évaluer l'efficacité de la couverture. La nouvelle norme remplace toutes les versions antérieures et sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant permise. La norme est d'application rétrospectivement.

- IFRS 15, 'Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients'. En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, une norme harmonisée qui établit un modèle unique en 5 étapes pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients. La norme doit être appliquée à chaque contrat et fournit désormais des indications précises sur l'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients qu'il conviendra à comptabiliser séparément, la notion de transfert continu du contrôle pour la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement, l'évaluation du prix de la transaction, la prise en compte du risque de crédit et des rémunérations variables, et la comptabilisation des licences ainsi que des coûts associés à l'obtention des contrats avec les clients. En outre, la nouvelle norme accroît considérablement les obligations d'informations sur la comptabilisation des produits. IFRS 15 remplace toutes les normes et interprétations antérieures liées aux produits des activités ordinaires et entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, l'application anticipée étant permise. La norme devra être appliquée rétrospectivement.

À ce stade, le Groupe n'a pas encore analysé dans le détail l'impact de l'application de ces normes.

2.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers consolidés, conformément au référentiel IFRS, nécessite que la direction procède à des estimations et retienne des hypothèses dans le processus d'application des principes comptables. Les domaines impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou ceux pour lesquels les estimations et hypothèses sont significatives au regard des états financiers consolidés sont présentés à la note 3.

2.3 Retraitement de l'information comparative

(c) Abandon de la comptabilité de couverture

Le Groupe a réexaminé la comptabilisation des instruments financiers dérivés et a conclu que les conditions pour l'application de la comptabilité de couverture n'étaient pas réunies. En conséquence, les montants initialement comptabilisés en autres éléments du résultat global et inclus dans les réserves dans les capitaux propres ont été extournés. En contrepartie, les profits ou les pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers dérivés ont été comptabilisés en résultat net avec effet rétrospectif depuis leur date de contractualisation.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013
<i>Incidences sur les capitaux propres présentés dans la situation financière</i>	
Diminution des réserves	(211)
Augmentation des résultats non distribués	211
<i>Incidences sur le résultat de l'exercice</i>	
Augmentation des produits financiers	211
<i>Incidences sur les autres éléments du résultat global de l'exercice</i>	
Éléments recyclables en résultat net	
Diminution de la couverture de flux de trésorerie	(211)

À noter que les informations comparatives au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2012 n'ont subi aucune modification suite aux changements affectant la comptabilisation des instruments financiers dérivés susmentionnés, mis à part une reclassification au sein des capitaux propres, qui se traduit par une diminution des réserves pour un montant de 426 milliers d'euros et une augmentation des résultats non distribués à due concurrence.

(d) Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition

Suite à la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition des filiales Active Risk Group Plc et Simalaya Holding SA, toutes les deux acquises en 2013, l'état consolidé de la situation financière et le compte de résultat consolidé ont été retraités conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 (voir note 8.2.).

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence sur les différents éléments du bilan et sur le résultat:

<i>(en milliers d'euros)</i>	Active Risk Group Plc	Simalaya Holding SA	Total 31 décembre 2013
<i>Incidences sur la situation financière</i>			
Diminution du goodwill	(2 131)	(264)	(2 395)
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	2 968	-	2 968
Augmentation des passifs d'impôt différé	979	-	979
Diminution du résultat de l'exercice	(212)	(292)	(406)
<i>Incidence sur le résultat de l'exercice</i>			
Dotations aux amortissements	212	292	504
Charges d'impôt sur le résultat	(70)	(28)	(98)

(e) Ajustement lié à la réévaluation à la juste valeur de la participation initiale dans Simalaya Holding SA

En 2013, le Groupe a renforcé sa position au sein de Simalaya, portant sa participation de 9,81% à 39,88% au travers d'une augmentation de capital. La participation minoritaire initialement détenue était comptabilisée en tant qu'actif financier disponible à la vente. Le goodwill provisoire avait été calculé en ajoutant le montant payé par le Groupe au titre de l'augmentation de capital à la valeur comptable de la participation de 9,81%.

IFRS 3 définit cette prise de contrôle comme un regroupement d'entreprises réalisé par étapes. Dans une telle situation, l'acquéreur doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabiliser l'éventuel gain ou perte en résultat net. Le goodwill provisoire est alors déterminé sur base de la somme de cette participation réévaluée et du montant de l'augmentation de capital.

Par conséquent, le résultat de l'année 2013 aurait dû être augmenté de 2 232 milliers d'euros, correspondant à la réévaluation des 9,81% à la juste valeur en date d'acquisition, en contrepartie d'une augmentation du goodwill provisoire sur Simalaya. Comme mentionné précédemment, ce goodwill a été ajusté pour un montant de 2 232 milliers d'euros suite à la finalisation de la comptabilité d'acquisition avec en contrepartie, une augmentation du résultat de l'exercice 2013.

(f) Changement de présentation

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, le Groupe a modifié la présentation de l'état consolidé de la situation financière et du compte de résultat consolidé pour une meilleure lisibilité. L'information comparative a été retraitée pour assurer la cohérence de la comparaison.

(g) Tableaux de synthèse retraités

Voir note 42.

2.4 Présentation « courant » et « non courant »

L'état consolidé de la situation financière est présenté selon le critère de distinction « courant » et « non courant » défini par la norme IAS 1.

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois après la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

2.5 Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales (l'ensemble constituant le «Groupe »), préparés au 31 décembre 2014.

(a) Filiales

Une filiale est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce un contrôle direct ou indirect. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à partir de la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle prend fin.

Le contrôle est présumé exister si et seulement si :

- le Groupe détient le pouvoir sur la filiale,
- il est exposé, ou a droit à des rendements variables, en raison de ses liens avec la filiale, et
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur la filiale de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les entités contrôlées sont celles dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux du Groupe, en utilisant des principes comptables homogènes.

Toutes les transactions et soldes intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont intégralement éliminés.

Le résultat net et chaque composant des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle (autrement dit, les intérêts minoritaires), même si cela se traduit par un solde déficitaire.

(b) Perte de contrôle dans une filiale

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, un gain ou une perte est comptabilisé en résultat et est calculé comme l'écart entre (i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée, et (ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont reclassés en résultat de l'exercice ou transférés à une autre catégorie de capitaux propres, le cas échéant, comme si le Groupe avait directement sorti les actifs et les passifs connexes de la filiale. La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IAS 39.

Une liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée à la note 6.

(c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de ces entités, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient directement ou indirectement un pourcentage égal ou supérieur à 20% des droits de vote dans une entité sauf s'il peut être démontré clairement que le Groupe n'exerce pas d'influence notable.

Les participations dans les entreprises associées sont initialement comptabilisées au coût, puis mises en équivalence lors de la comptabilisation ultérieure. Elles intègrent le goodwill constaté au moment de l'acquisition et sont présentées nettes des pertes de valeur cumulées. Les entreprises mises en équivalence sont soumises à un test de dépréciation dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation. Si la valeur recouvrable de la participation est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors inscrite dans le résultat de l'exercice.

Après acquisition et jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse, la quote-part du Groupe dans les résultats des entreprises associées est comptabilisée en résultat de l'exercice tandis que la quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Les mouvements cumulés depuis l'acquisition sont comptabilisés en ajustement du coût initial, à l'actif, dans l'état consolidé de la situation financière.

2.6 Méthodes de conversion

(a) Conversion des états financiers des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle de chacune des entités du groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère. L'incidence cumulée de la conversion des états financiers des activités à l'étranger est comptabilisée en capitaux propres, sous le poste « réserve de conversion ». Les actifs et passifs des activités à l'étranger sont convertis au taux de clôture et leurs produits et charges au taux moyen de l'exercice.

Les écarts de conversion sur les éléments monétaires qui constituent une créance à recevoir ou une dette à payer à une filiale étrangère, dont le règlement n'est ni planifié ni probable et qui constituent une part de l'investissement net dans cette filiale étrangère sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés au résultat net lors du remboursement des éléments monétaires.

Au moment de la cession d'une filiale étrangère, tous les écarts de conversion cumulés en capitaux propres sont reclassés en résultat net.

(b) Transactions en devises étrangères

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont convertis au taux de change de clôture.

Les écarts de conversion résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en devises étrangères sont inscrits au compte de résultat.

Taux de conversion de l'euro contre les monnaies étrangères les plus significatives au 31 décembre 2014 :

(Devise)	Taux de clôture		Taux moyen	
	2014	2013	2014	2013
Livre Sterling	0,7789	0,8337	0,8064	0,8493
Dollar américain	1,2141	1,3791	1,3288	1,3282
Dollar australien	1,4829	1,3770	1,4724	1,5423
Dinar tunisien	2,2600	2,2582	2,2474	2,2650
Dirham marocain	10,9682	11,2329	11,1570	11,2481
Franc suisse	1,2024	1,2276	1,2146	1,2309
Pesos colombien	2 873,56	2 645,50	2 659,57	2 659,57
Rand sud-africain	14,0353	12,8308	14,40652	14,566
Roupie indienne	76,7165	85,3660	81,0701	77,8753

2.7 Regroupements d'entreprises

Quand le Groupe prend le contrôle d'une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ; et
- montant net à la date d'acquisition de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative, ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit sur une acquisition avantageuse.

Le goodwill est porté à l'actif de l'état consolidé de la situation financière, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir section 2.6. ci-dessous).

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle peut être évalué, au cas par cas et au choix du Groupe, soit à la juste valeur (option dite du « full goodwill »), soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (option dite du « partial goodwill »).

Les écarts d'acquisitions sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entreprise acquise. Les compléments de prix éventuels sont intégrés dans le prix d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes en fonction du mode de règlement de ces compléments de prix. La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle dépend du classement de celle-ci dans les états financiers consolidés.

La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôtures subséquentes conformément à IAS 39 ou à IAS 37, selon le cas, et le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat de l'exercice.

La prise de contrôle par achats successifs, est analysée comme une double opération : d'une part comme une cession de la totalité de la participation antérieurement détenue, et d'autre part, comme une acquisition de la totalité des titres avec constatation d'un écart d'acquisition (goodwill) sur l'ensemble de la participation (ancien lot et nouvelle acquisition).

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Pendant la période d'évaluation, ces montants provisoires sont ajustés de manière rétrospective afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date. La période d'évaluation ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition.

2.8 Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition (voir note 2.7), diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est alloué aux unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne. Les UGT correspondent aux secteurs opérationnels.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet de tests de dépréciation au minimum une fois par an en comparant sa valeur comptable avec sa valeur recouvrable à la date de clôture déterminée sur base de projections de flux de trésorerie couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

2.9 Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles, autres que le goodwill, sont principalement constituées de logiciels, de contrats de mise à disposition de logiciels de type SaaS, de contrats de maintenance logicielle et de prestations à fournir (« production backlog »), activés à l'occasion de regroupements d'entreprises ainsi que du montant payé pour le rachat d'une clause de non concurrence (voir Note 11) et de coûts de développement liés à l'amélioration de solutions logicielles existantes.

(a) Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont essentiellement constituées de la clause de non-concurrence. Elle est à durée d'utilité indéterminée et par conséquent comptabilisées à son coût d'acquisition, moins le cumul des pertes de valeur éventuelles.

(b) Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont identifiées et comptabilisées séparément du goodwill si elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle. Le coût des immobilisations incorporelles correspond à la juste valeur à la date de l'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, ces immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée d'utilité attendue qui est la suivante :

- Logiciels (et les contrats y relatifs) : 5-10 ans
- Carnets de commandes : 3 mois à 2 ans

(c) Immobilisations incorporelles générées en interne

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des critères suivants:

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont constatés à l'actif à hauteur des coûts directs affectés au projet. Ils sont amortis, sur la durée d'utilité attendue, à compter de la date de commercialisation du projet.

Compte tenu des spécificités de l'activité du Groupe, le critère déterminant est celui de la faisabilité technique puisque c'est généralement le dernier à être satisfait. En effet, les risques et incertitudes inhérents au développement de nouveaux logiciels ne permettent pas de démontrer la faisabilité technique d'un produit jusqu'à peu de temps avant la mise sur le marché. Par conséquent, les coûts encourus dans cette phase de développement, qui seraient susceptibles d'être immobilisés, ne sont pas significatifs et sont donc comptabilisés en résultat net au fur et à mesure de leur engagement.

Les frais directs internes et externes engagés pour les mises à jour importantes des logiciels commercialisés et les améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont activés.

(d) Dé-comptabilisation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est dé-comptabilisée lors de sa cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Le profit ou la perte découlant de la dé-comptabilisation d'une immobilisation incorporelle (calculé comme étant la différence entre le produit net de la cession de l'immobilisation et sa valeur comptable) est comptabilisé en résultat net.

2.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont immobilisées s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et si leur coût peut être estimé de manière fiable. Toutes les autres dépenses sont enregistrées directement en charges dès qu'elles sont encourues.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée de l'immobilisation en question. Une perte de valeur est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (voir note 2.11).

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

- Installations et agencements: 10 ans
- Matériel de transport: 5 ans
- Matériel de bureau: 3-5 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Mobilier de bureau: 10 ans

Les modalités d'amortissements des immobilisations corporelles sont revues annuellement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Un élément des immobilisations corporelles est dé-comptabilisé lors de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'un élément des immobilisations corporelles, correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net.

2.11 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. Cependant, aucune reprise n'est possible concernant les dépréciations constatées sur le goodwill.

2.12 Juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers tels que les instruments dérivés et les actifs financiers disponibles à la vente à la juste valeur à chaque date de clôture.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Une évaluation à la juste valeur implique que la transaction de vente de l'actif ou de transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif, ou, en l'absence de marché principal, le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Le marché principal ou le marché le plus avantageux doit être accessible au Groupe.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée en utilisant les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, considérant que les participants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

L'évaluation d'un actif tient compte de la capacité d'un intervenant du marché de générer un avantage économique en utilisant l'actif de façon optimale ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui fera une utilisation optimale. L'utilisation optimale prend en compte l'utilisation de l'actif qui est physiquement possible, légalement admissible et financièrement réalisable.

Le Groupe utilise des techniques d'évaluation qui sont appropriées aux circonstances et pour lesquelles il existe des données suffisantes pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant l'utilisation des données non observables

Tous les actifs ou passifs pour lesquels une juste valeur est évaluée ou présentée dans les états financiers consolidés sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs (voir note 24).

2.13 Instruments financiers non-dérivés

(a) Classement

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances, placements détenus jusqu'à leur échéance et actifs financiers disponibles à la vente. Le classement est déterminé au moment de la comptabilisation initiale et dépend de l'objectif recherché au moment de l'acquisition.

Les actifs financiers du Groupe se compose d'actifs financiers disponibles à la vente et de prêts et créances. Les prêts et créances comprennent les créances clients et autres débiteurs, les dépôts et cautionnements ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les participations non consolidées dans des sociétés cotées et non cotées.

Les passifs financiers sont classés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou autres passifs financiers.

Les passifs financiers du Groupe comprennent les emprunts bancaires, les dettes fournisseurs et autres créditeurs. Ils sont classés comme autres passifs financiers conformément aux dispositions d'IAS 39.

(b) Évaluation initiale

Les actifs/ passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, majorée/ minorée, pour les instruments financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables.

(c) Évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des provisions pour dépréciation, quand le management considère qu'il y a un indicateur objectif de dépréciation qui viendra réduire les flux de trésorerie initialement attendus. L'actualisation est omise pour les prêts et créances à court terme, compte tenu de l'incidence négligeable de l'actualisation.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements ou décaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette.

Les actifs disponibles à la vente sont ultérieurement évalués à la juste valeur avec reconnaissance des gains ou pertes latents dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans un poste intitulé « réserve de réévaluation » jusqu'à ce que l'investissement soit dé-comptabilisé, entraînant la comptabilisation des gains ou pertes cumulés en résultat net (« recyclage »).

Les autres passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

*(d) Dépréciation des actifs financiers***Actifs au coût amorti**

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Si une telle indication objective (comme des difficultés financières importantes de la contrepartie, une rupture de contrat ou la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière d'un débiteur) existe, l'actif est soumis à un test de dépréciation. Le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur.

Quant aux créances clients, une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective (comme l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou des difficultés financières importantes d'un client) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer la créance selon les termes originaux de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable de la provision pour dépréciation sont comptabilisées en résultat net.

Si au cours d'une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise, dans la mesure où la valeur comptable de l'actif, à la date de reprise de la dépréciation, n'est pas supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs classés comme « disponibles à la vente »

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication objective de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Pour les placements dans des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du titre en deçà de son coût constitue une indication objective de perte de valeur. Si l'actif testé est considéré comme déprécié (« impaired »), la perte de valeur, reprise sous les capitaux propres est reclassée en résultat. Le montant de la perte de valeur comptabilisé est la différence entre le coût d'acquisition de la participation et sa juste valeur à la clôture. Toute remontée du cours au-delà de la valeur nette comptable ne pourra pas être traduite en résultat mais en capitaux propres, conformément aux IFRS.

(e) Décomptabilisation

Un actif financier est dé-comptabilisé si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance ou si le Groupe transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Un passif financier est dé-comptabilisé si et seulement si l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à échéance.

(f) Compensation

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière dès lors qu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.14 Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux variations des taux d'intérêts et des taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu, et ultérieurement évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période. Le gain ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace.

2.15 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont des montants dus par les clients pour les marchandises vendues ou les services prestés dans le cours normal des affaires. Elles font parties des actifs courants pour autant qu'elles soient réalisées durant le cycle d'exploitation normal. Autrement, elles font partie des actifs non courants.

2.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, l'encaisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à l'origine et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, net des concours bancaires courants. Les concours bancaires courants sont présentés au passif du bilan sous la rubrique « dettes financières » des passifs courants.

2.17 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs sont des obligations de payer pour des biens et des services acquis dans le cours normal des affaires. Elles font partie des passifs courants pour autant qu'elles soient réglées durant le cycle d'exploitation normal. Autrement, elles font partie des passifs non courants.

2.18 Provisions

(a) Général

Une provision doit être comptabilisée si :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'évènements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont enregistrées à la valeur actuelle des sorties de ressources attendues.

Les provisions sont actualisées si l'impact temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

(b) Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

2.19 Impôts

La charge d'impôts inclut l'impôt exigible et les impôts différés.

(a) Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) sur le bénéfice (ou la perte) imposable d'un exercice réalisé par la Société et ses filiales, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible des exercices précédents. Il est calculé sur base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La direction recourt à un jugement et des estimations dans les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétations. Ces prises de position sont revues de manière régulière.

(b) Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. En outre, des passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires, est probable. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir et incluses dans les pertes passées, de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes et, le cas échéant, de la stratégie fiscale comme la cession envisagée d'actifs sous-évalués.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporaires est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

2.20 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lequel le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en contrats de location simple. Les contrats de location simple ne sont pas immobilisés. Les charges de loyers sont inscrites en charges opérationnelles.

2.21 Principes de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des ristournes, des remises et des impôts ou taxes sur les ventes.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires à partir de deux sources principales :

- des prestations de conseil et d'ingénierie
- des ventes de licences d'utilisation (logiciels) moyennant licence unique, des prestations de maintenance associées aux ventes de licences mentionnées ci-avant, comprenant des mises à jour et un support technique, des contrats de mise à disposition de logiciels en mode SaaS (voir définition ci-après) et des développements de fonctionnalités supplémentaires pour les produits standards effectués à la demande des clients.

Les ventes en mode SaaS (« Software as a Service ») reposent sur le principe de la mise à disposition d'une application accessible à distance via Internet et rémunérée par abonnement comme un service, par opposition au modèle traditionnel de mise à disposition de logiciels faisant l'objet d'une licence unique et installés sur les propres serveurs du client.

(a) Prestations de conseil et d'ingénierie

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges. Les prestations relatives à ces contrats figurent dans l'état consolidé de la situation financière sous la rubrique « Créances clients et autres débiteurs » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs (courants) » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des prestations provenant des contrats en régie est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation.

(b) Ventes de licences d'utilisation, contrats de maintenance et mise à disposition d'applicatifs en mode SaaS

Les ventes de licences d'utilisation sont enregistrées lors de la livraison électronique, concomitante à l'installation chez le client. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Le chiffre d'affaires issu de licences d'utilisation est comptabilisé, à condition que le Groupe n'ait d'autres obligations à acquitter, lorsqu'il existe un accord avec le client, que la livraison et l'acceptation sont intervenues, que le montant du revenu et des coûts afférents peut être mesuré de façon fiable, et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront au Groupe. Si l'un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la vente de la licence d'utilisation du logiciel est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

Les contrats de maintenance (incluant les mises à jour et le support technique) sont conclus lors de l'acquisition par le client de la licence d'utilisation du logiciel sous-jacent. Ces contrats peuvent être renouvelés par le client à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Les prestations de développement de fonctionnalités additionnelles effectuées à la demande du client sur des produits standards, sont comptabilisées lorsque le service est rendu.

Les services rendus dans le cadre de l'offre SaaS font l'objet d'un contrat en tacite reconduction et sont calculés sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu, le cas échéant, à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

2.22 Distribution de dividendes

La distribution de dividendes aux actionnaires de la société mère est reconnue comme un passif dans les états financiers du Groupe dans la période dans laquelle la distribution de dividendes a été approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

2.23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux actionnaires de la société mère) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action ou résultat dilué par action.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux actionnaires de la société mère) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription, etc.), diminué des actions propres.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse pendant l'exercice.

2.24 Avantages accordés au personnel

(a) Avantages à court terme

Les charges relatives aux avantages à court terme comprennent les rémunérations brutes, les charges sociales, les congés payés et autres avantages à court terme. Elles sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la date de clôture figurent en « autres passifs » courants.

(b) Régimes de retraite à cotisations définies

Les charges liées aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées en résultat net sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en « autres passifs » courants.

(c) Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes de retraite à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies, incluant principalement des engagements de retraite définis par les conventions collectives françaises ou les accords d'entreprises.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue selon la méthode actuarielle unique dite des « unités de crédits projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futurs, et sur des hypothèses spécifiques, détaillées à la note 18, qui sont périodiquement mises à jour par le Groupe.

Le Groupe n'externalise pas la gestion ni le financement des indemnités de départ à la retraite auprès d'un fonds externe.

(d) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciement avant la date normale de départ en retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs.

2.25 Capital

(a)

(b) Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, net d'impôts.

(c) Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit (ou la charge) de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation (ou en diminution) des capitaux propres (net d'impôts), de sorte que les éventuelles plus- ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.26 Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Le Groupe évalue la juste valeur de ces instruments à la date d'attribution, en utilisant le modèle « Black & Scholes » (voir note 36). La juste valeur des options est figée à la date d'attribution. Elle est comptabilisée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi des droits et leur date d'échéance avec une contrepartie directe en capitaux propres.

À l'échéance du plan, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

2.27 Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

(a) Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part de l'état de la situation financière et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif est classé en « actif destiné à être cédé » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon de douze mois, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente a été initié par le management avec un degré d'avancement suffisant.

(b) Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte et pouvant être identifiée distinctement à des fins opérationnelles et d'information financière.

Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie comparatifs sont retraités comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

NOTE 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction émet des jugements, procède à des estimations et formule des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers consolidés, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté des comptes.

3.1 Jugements critiques posés dans le cadre de l'application des méthodes comptables

L'analyse suivante présente les jugements critiques posés dans le cadre de l'application des principes comptables du Groupe, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, ayant l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

(a) Contrôle de la filiale Simalaya Holding SA

À la note 6, il est mentionné que la société Simalaya Holding SA (« Simalaya ») est une filiale du Groupe, même si ce dernier ne détient que 39,88% des actions de la filiale. En vertu d'une convention d'actionnaires, le Groupe a le pouvoir de nommer et de révoquer les membres du Conseil d'Administration de Simalaya, soit seul, soit conjointement avec les autres actionnaires. Le groupe a en outre le pouvoir de faire voter ses recommandations en termes de distribution de dividendes. Les actionnaires tiers s'engagent à mettre en œuvre les propositions d'orientations stratégiques et opérationnelles formulées par le Groupe. Les dirigeants du groupe ont examiné les dispositions de la convention à la lumière des obligations imposées par la norme IFRS 10 et ont conclu que le Groupe a le contrôle de cette dernière.

(b) Contrôle de la filiale Sword IF SA

À la suite de la fusion d'Inea IT Services SA (« Inea »), société de droit suisse avec Sword IF SA, prenant effet le 1^{er} juillet 2014, la quote-part du Groupe dans le capital de Sword IF SA passe de 60% à 45%. Bien que le Groupe ne détienne plus la majorité du capital de Sword IF SA, une convention d'actionnaires conclue à la même date lui donne le pouvoir de nommer et de révoquer les membres du Conseil d'Administration de Sword IF SA. Le Groupe a en outre le pouvoir de faire voter ses recommandations en termes de distribution de dividendes. L'actionnaire majoritaire s'engage à mettre en œuvre les propositions d'orientations stratégiques et opérationnelles formulées par le Groupe. Les dirigeants du groupe ont examiné les dispositions de la convention à la lumière des obligations imposées par la norme IFRS 10 et ont conclu que le Groupe a le contrôle sur Sword IF SA. Antérieurement à la fusion, la quote-part (40,11%) détenue par le Groupe dans Inea a fait l'objet d'un pacte d'actionnaires dont les termes sont identiques au pacte actuellement en vigueur. Dès lors, les comptes d'Inea ont été consolidés par le Groupe depuis la prise de participation intervenue en 2014 jusqu'à la date de fusion.

(c) Perte d'influence notable lors de la cession partielle d'une filiale

En mars 2014, le Groupe a cédé le contrôle de Tipik Communication Agency SA (« Tipik ») dont il a conservé 18% du capital social. Selon la Direction, le Groupe n'exerce pas d'influence notable sur Tipik, étant donné qu'il ne dispose d'aucun droit d'y nommer des administrateurs et qu'il n'est pas impliqué dans les décisions de politique financière et opérationnelle de la société.

(d) Détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins des tests de dépréciation du goodwill

Tel que le préconise la norme IAS 36, le goodwill issu d'un regroupement d'entreprises est affecté à une UGT susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Compte tenu de l'effet de synergies qui reposent sur des critères tant organisationnels que commerciaux et du niveau auquel le goodwill est géré et ses performances appréciées par le Groupe, les UGT retenues par le Groupe pour les besoins des tests de dépréciation correspondent aux segments métiers du Groupe, à savoir les IT services et les logiciels.

3.2 Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les hypothèses clés ainsi que les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture sont détaillées ci-après.

(a) Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats de services au forfait

Appliquant la méthode de l'avancement pour les contrats de service au forfait, le Groupe procède, de manière régulière, à une évaluation du degré d'avancement desdits contrats non échus sur la base d'objectifs atteints ou des coûts engagés et à des estimations de rentabilité à terminaison. Ces estimations importantes portent notamment sur les coûts contractuels totaux, les coûts restants jusqu'à l'achèvement, les produits totaux du contrat et les risques contractuels. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

(b) Tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables exposés à la note 2.8. Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité et, le cas échéant, de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité des UGT est déterminée en utilisant la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, laquelle est influencée par des paramètres tels que croissance estimée du chiffre d'affaires à moyen et long terme, taux de rentabilité attendu et taux d'actualisation appliqué. Les principales hypothèses retenues par le Groupe pour la réalisation des tests sont présentées en note 12. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable.

(c) Évaluation d'actifs incorporels résultant de regroupement d'entreprises

Le Groupe s'appuie sur des techniques d'évaluation et des hypothèses pour déterminer la juste valeur des actifs incorporels issus d'un regroupement d'entreprises. Les techniques d'évaluation et hypothèses utilisées sont décrites à la note 24. L'adoption d'un modèle d'évaluation différent et toute modification des variables sous-jacentes pourraient avoir un effet significatif sur la valeur attribuée à ces actifs.

(d) Durée d'utilité des actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises

Les actifs incorporels amortissables qui ont été acquis lors de regroupements d'entreprises sont valorisés et amortis en tenant compte de leur durée d'utilité prévue par le Groupe. Les incertitudes concernant ces estimations sont principalement liées à l'obsolescence technique pouvant affecter les logiciels destinés à être vendus ou loués en modes SaaS et au taux d'érosion de la clientèle ou de renouvellement de contrat pouvant impacter des actifs tels que les contrats de mise à disposition de logiciels en mode SaaS, les contrats de support et, le cas échéant, les relations clientèle.

(e) Actifs incorporels à durée de vie indéterminée

Le Groupe considère que le droit payé par le Groupe aux acheteurs de la société Tipik Communication Agency SA («Tipik») (voir note 9) pour l'annulation d'un engagement de non concurrence (voir note 11) est assimilable à une licence d'exploitation concédée au Groupe sans limite dans le temps, autorisation sans laquelle le Groupe ne pourrait générer aucun flux de trésorerie dans le périmètre des activités soumises à non-concurrence. En conséquence, le droit payé a été classifié comme un actif à durée d'utilité indéterminée qui fait l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.

(f) Comptabilisation des actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôts différés peuvent être reconnus que dans la mesure où les pertes fiscales constatées pourront être utilisées pour réduire la charge fiscale liée à des profits imposables. La direction du Groupe s'appuie sur des budgets et des hypothèses de croissance et de rentabilité à moyen terme pour comptabiliser des actifs d'impôt différé. Une révision à la baisse des projections établies par la direction peut influencer de manière significative le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé.

(g) Valorisation des engagements en matière de retraites à prestations définies

Le Groupe participe à des régimes de retraite à prestations définies. Les engagements liés à ces régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.

La plupart de ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 18. Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

NOTE 4. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché (incluant le risque de taux d'intérêt) du fait de l'utilisation d'instruments financiers. La gestion des risques financiers est assurée par la direction financière et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance du Groupe. Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à différents risques ainsi que la manière dont le Groupe appréhende et gère ces risques.

4.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou toute autre contrepartie d'un instrument financier est défaillant dans l'exécution de ses obligations. Le principal risque de crédit identifié par le Groupe concerne les créances clients, auxquelles s'ajoutent les produits à recevoir pour les travaux en cours, et les liquidités placées auprès d'institutions financières.

L'exposition maximale du Groupe au risque de crédit par catégorie d'actifs financiers s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Créances clients	34 310	43 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 301	109 567
TOTAL	138 611	152 922

À l'exposition au risque de crédit inhérent à la détention d'actifs financiers, s'ajoute le risque de défaillance représenté par les produits à recevoir pour travaux en cours dont le solde au 31 décembre 2014 s'élève à 14 626 milliers d'euros (2013: 23 481 milliers d'euros). Voir note 15.

Le Groupe effectue une sélection rigoureuse de ses contreparties en fonction de leur solvabilité, évaluée sur la base de plusieurs critères, dont les notations d'agences et les ratios financiers.

Outre les conditions d'acceptation des clients, la direction financière du Groupe détermine les délais de paiement maximum et fixe les limites de crédit aux clients à appliquer par les entités opérationnelles.

Le risque de crédit client est géré par la direction financière de chaque entité du Groupe. Les créances clients échues font l'objet d'une revue régulière à chaque clôture par les entités opérationnelles. Chaque retard de paiement significatif fait l'objet d'un suivi et si nécessaire d'un plan d'action. À chaque clôture, les créances présentant un risque de non-récupération font l'objet d'une correction de valeur représentant la meilleure estimation de la perte probable qui sera subie par le Groupe. Voir note 15.

La direction financière du Groupe assure une revue régulière des créances clients et des encours de production sur base notamment de balances âgées.

L'encours clients du Groupe classé par catégorie de clients se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Entreprises publiques	5 100	6 340
Grandes entreprises et multinationales	21 731	27 020
PME	8 489	10 553
TOTAL	35 320	43 913

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe sur base des encours clients au 31 décembre 2014 et 2013.

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe. Les 10 premiers clients représentent ensemble 18,6% du chiffre d'affaires du Groupe.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont placés auprès de sept institutions financières ayant une notation S&P de AA- et plus. Le Groupe adopte, dans le cadre de la gestion de ses excédents de trésorerie, une politique prudente de placement à court terme.

4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ne puisse faire face à ses obligations financières.

La responsabilité ultime de la gestion du risque de liquidité incombe au conseil d'administration de la société mère, qui a établi un cadre de gestion du risque de liquidité sur base de propositions formulées par la direction financière du Groupe. Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves adéquates, en maintenant des facilités bancaires, en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels ainsi qu'en ajustant si besoin les échéances des actifs et des passifs financiers. Les détails des lignes de crédit disponibles que le Groupe a à sa disposition pour réduire davantage le risque de liquidité sont décrits en note 20.

La direction financière du Groupe a mis en place des outils de suivi des flux de trésorerie prévisionnels pour chaque entité opérationnelle du Groupe qui lui permet de gérer le risque de liquidité avec une visibilité suffisante.

Les tableaux suivants fournissent une analyse par catégorie d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle, des passifs financiers non dérivés et des actifs et passifs financiers dérivés du Groupe. Pour évaluer et gérer les risques de liquidité des instruments financiers dérivés, le Groupe considère à la fois les entrées et les sorties contractuelles de trésorerie alors que pour les passifs financiers non dérivés, seules les sorties contractuelles sont prises en compte. Les tableaux ont été préparés à partir des flux de trésorerie non actualisés selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Les tableaux comprennent les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir des conditions de marché qui prévalent au 31 décembre 2014.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés et des actifs et passifs financiers dérivés du Groupe (y compris les versements d'intérêts) se détaillent comme suit:

Au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	<1 an	>1 ans, < 2ans	> 2 ans, < 3 ans	>3 ans, <5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires						
<i>Capital</i>	-	(14 225)	(25 225)	(15 450)	(223)	(55 123)
<i>Intérêts</i>	(704)	(628)	(152)	(82)	-	(1 566)
Concours bancaires	(935)	-	-	-	-	(935)
Swaps de taux d'intérêts						
<i>Fixe payé</i>	(157)	(70)	-	-	-	(227)
<i>Variable reçu</i>	108	61	-	-	-	169
Ventes de contrats d'option sur devises						
<i>Livré</i>	(16 327)	-	-	-	-	(16 327)
<i>Reçu</i>	16 327	-	-	-	-	16 327
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	(13 455)	-	-	-	-	(13 455)
Autres passifs	(90)	(1 990)	-	-	-	(2 080)
Garantie financière donnée	(11 000)	-	-	-	-	(11 000)
TOTAL	(26 323)	(16 852)	(25 377)	(15 532)	(223)	(84 217)

Les ventes de contrats d'option sur devises arrivent à échéance endéans les 3 mois suivant la date de clôture de l'exercice et les contrats étant largement en situation d'être exercés, les flux de trésorerie sont basés sur les taux stipulés dans les contrats.

Les montants des garanties financières octroyées par le Groupe et renseignées ci-dessus correspondent à l'exposition maximale du Groupe. Hormis les montants ayant fait l'objet de provisions (Note 19), la direction estime qu'à la date de clôture la probabilité qu'un tel montant soit exigible est faible.

Au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	<1 an	>1 ans, < 2ans	> 2 ans, < 3 ans	>3 ans, <5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires						
Capital	-	(31 973)	(1 470)	(35 440)	(220)	(69 103)
Intérêts	(497)	(326)	(160)	(203)	(1)	(1 187)
Concours bancaires	(138)	-	-	-	-	(138)
Swaps de taux d'intérêts						
Fixe payé	(349)	(157)	(70)	-	-	(576)
Variable reçu	225	129	72	-	-	426
Dettes fournisseurs et autres créiteurs						
	(13 771)	-	-	-	-	(13 771)
Autres passifs						
	(1 465)	(299)	-	-	-	(1 764)
TOTAL	(15 995)	(32 626)	(1 628)	(35 643)	(221)	(86 113)

Le taux variable utilisé pour estimer les flux d'intérêts est l'Euribor à 3 mois, soit un taux de 0,078% au 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 0,287%).

Les montants des tableaux précédents reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés pouvant différer des valeurs comptables des actifs et passifs concernés à la date de présentation de l'information financière.

4.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché. Le risque de marché résulte des positions ouvertes dans des devises étrangères et des actifs et passifs portant intérêts.

(a) Risque de change

L'exposition au risque de taux de change découle des ventes et des achats que le Groupe effectue à l'étranger, lesquels sont principalement libellés en dollars US et en livres sterling et des encours qui en résultent. Le Groupe détient également des dépôts bancaires en dollars US.

En vue de gérer son exposition au risque de change, le conseil d'administration de la Société Mère a adopté des limites par devise et par échéance sur proposition de la direction financière.

Afin d'atténuer l'exposition du Groupe au risque de change, les positions nettes en devises du Groupe classées par échéance, tant réelles qu'estimées sur base de budgets et de projections financières font l'objet d'un suivi et des contrats de change au comptant ou à terme sont conclus afin de respecter les limites ainsi adoptées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs monétaires libellés en devises ainsi que la position nette globale par devise à la date de clôture :

(en milliers d'euros)	Actifs		Passifs		Position nette	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Livre Sterling	76 125	68 629	(44 156)	(25 850)	31 969	42 779
Dollar américain	11 805	4 789	(9 101)	(2 952)	2 704	1 837
Franc suisse	23 046	22 113	(5 672)	(14 964)	17 374	7 149
Roupie indienne	456	1 053	(107)	(163)	349	890
Autres	3 205	1 404	(2 034)	(668)	1 170	736

Le tableau suivant illustre la sensibilité du résultat net et des capitaux propres aux variations par rapport à l'euro des cours de changes appliqués aux actifs et aux passifs financiers du Groupe libellés en devises étrangères, à savoir la position nette du Groupe dans la devise, toutes les autres variables étant demeurer constantes. Il suppose une variation des cours de change en fonction de la volatilité historique des cours de change sur le marché, calculée sur base des douze mois précédents, à l'exception du franc suisse (voir plus bas). L'analyse de sensibilité s'appuie sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères détenus par le Groupe à la date de présentation de l'information financière. Elle tient également compte des contrats de change à terme qui compensent les effets des variations des cours de change. Les devises non significatives à la date de clôture ont été regroupées.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Variation du taux de change	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres	Variation du taux de change	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Livre Sterling	4%	557	1 954	5%	944	2 325
Dollar américain	8%	37	122	4%	(4)	36
Franc suisse	10%	122	2 228	2%	(102)	252
Roupie indienne	6%	2	27	16%	91	168

Les changements ci-dessus des taux de change représentent la meilleure estimation de la direction, compte tenu de la volatilité historique, à l'exception du franc suisse dont la variation du taux de change tient compte de l'appréciation de la monnaie en janvier 2015 à la suite de la décision de la Banque Nationale Suisse d'abandonner le cours-plancher de 1,20 franc suisse pour un euro.

(b) Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt est liée au niveau d'endettement financier du Groupe. Le Groupe gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable et en utilisant des swaps de taux d'intérêt.

La politique de gestion du risque tient compte des anticipations de la direction en termes de fluctuations des taux, de la volatilité historique et de l'impact des fluctuations sur le résultat net du Groupe.

Au 31 décembre 2014, après la prise en compte des swaps de taux d'intérêts, environ 32,4 % de la dette du Groupe est rémunérée à taux d'intérêt fixe (2013 : 25,7 %). Malgré la proportion importante d'emprunts à taux variable, le Groupe estime que son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt est limitée compte tenu des politiques monétaires actuelles.

Les principaux emprunts sont libellés en euro et sont logés auprès de la Société.

L'analyse de sensibilité concernant les dettes à taux variables a été préparée en fonction de l'hypothèse selon laquelle les dettes à la date de clôture présentent un encours stable tout au long de l'exercice.

Si les taux d'intérêts augmentaient/ diminueraient de 50 points de base (qui correspond à l'évaluation qu'a faite la direction de la fluctuation raisonnablement possible de taux d'intérêts) et que toutes les autres variables demeuraient constantes, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2014 diminuerait/ augmenterait de 270 milliers euros (31 décembre 2013 : 340 milliers euros).

4.4 La gestion du capital

Le Groupe gère son capital de façon à s'assurer que le Groupe soit en mesure d'assurer la continuité de son exploitation tout en maximisant le rendement pour les parties prenantes au moyen de l'optimisation du ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence externe en matière de capital, à l'exception du respect des ratios financiers imposés par les banques (voir note 20.3).

Au 31 décembre 2014, le ratio de structure financière se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
Dettes financières	56 058	69 241
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(104 301)	(109 567)
Endettement net	(48 243)	(40 326)
Capitaux propres	161 778	153 390
RATIO D'ENDETTEMENT NET	(29,82%)	(26,29%)

NOTE 5. INFORMATION SECTORIELLE

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des secteurs opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés sur base des composants « métiers » du Groupe. Cette information sectorielle est basée sur l'organisation de la gestion interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration au niveau de chaque composante « métier » d'outils de pilotage utilisés par la direction du Groupe.

En appliquant une logique « métier », le Groupe a défini deux secteurs opérationnels, à savoir le secteur « Services IT » et le secteur « Logiciels », lesquels secteurs conditionnent la mesure de performance et les orientations stratégiques du Groupe.

Autour des secteurs d'activité opérationnels gravitent les fonctions de support telles que les fonctions commerciales, la finance, les ressources humaines et la logistique.

Les secteurs d'activité se définissent comme suit:

▪ **IT Services (Solutions):**

Il s'agit d'une division spécialisée sur les services en matière d'intégration de systèmes d'information et d'ingénierie du contenu et ciblant les marchés régulés et le « Compliance Management ». Elle appuie sa stratégie sur des composants logiciels techniques tels que les outils de gestion documentaire.

▪ **Logiciels (Software ou Produits):**

Cette division recouvre l'offre logicielle portant sur les activités « Governance Risk & Compliance » (GRC), les activités de gestion documentaire et celles relatives à la gestion de grands projets. En plus, elle inclut des applications liées au financement de véhicules et d'équipement à destination principalement des sociétés de leasing et des courtiers.

5.1 Informations par zone géographique

Le tableau ci-dessous reprend le chiffre d'affaires ventilé par marché géographique, à l'exclusion du chiffre d'affaires intra-secteurs, et des informations sur les actifs non courants par région géographique :

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires provenant des clients externes		Actifs non courants ^(*)	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2014	31 décembre 2013
	Benelux	25 200	31 950	20 474
France	22 300	17 040	13 543	13 633
Suisse	24 800	18 105	27 528	23 986
Royaume Uni	26 900	19 170	49 211	45 130
Etats-Unis	7 500	6 390	138	83
Autres	10 369	13 845	270	308
TOTAL	117 069	106 500	111 164	100 103

^(*) Les actifs non courants excluent les instruments financiers et les actifs d'impôt différés.

5.2 Informations par secteurs

(a) Analyse du compte de résultat

Au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)

	IT Services	Logiciels	Non-alloués	Total consolidé
Chiffre d'affaires				
- hors Groupe (clients externes)	82 866	34 203	-	117 069
- intra-secteurs	-	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	82 866	34 203	-	117 069
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements hors éléments non récurrents (EBITDA)	8 837	10 016	-	18 853
Dotations aux amortissements	(1 995)	(1 145)	(10)	(3 150)
Bénéfice avant intérêts et impôts hors éléments non récurrents (EBIT)	6 842	8 871	(10)	15 703
Résultat sur cessions d'actifs	(806)	2,670	(349)	1 515
Pertes de valeur sur actifs	(488)	(1 112)	-	(1 600)
Autres éléments non récurrents	(249)	(330)	(2 187)	(2 766)
Résultat opérationnel (RO)	5 299	10 099	(2 546)	12 852
Résultat financier				3 811
Résultat des entreprises associées				(10)
Charge d'impôt sur le résultat				(3 336)
Résultat de l'exercice				13 317
Participations ne donnant pas le contrôle				1 163
Part du Groupe				12 154

Au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)

	IT Services	Logiciels	Non-alloués	Total consolidé
Chiffre d'affaires				
- hors Groupe (clients externes)	85 500	21 000	-	106 500
- intra-secteurs	-	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	85 500	21 000	-	106 500
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements hors éléments non récurrents (EBITDA)	10 177	6 079	8	16 264
Dotations aux amortissements	(2 075)	(490)	(8)	(2 573)
Bénéfice avant intérêts et impôts hors éléments non récurrents (EBIT)	8 102	5 589	-	13 691
Résultat sur cession d'actifs	(512)	12 443	(305)	11 626
Pertes de valeur sur actifs	(173)	-	-	(173)
Autres éléments non récurrents	676	(860)	(1,530)	(1 714)
Résultat opérationnel (RO)	8 093	17 172	(1 834)	23 430
Résultat financier				(2 652)
Charge d'impôt sur le résultat				(3 659)
Résultat de l'exercice				17 118
Participations ne donnant pas le contrôle				1 742
Part du Groupe				15 376

(b) Analyse des actifs et passifs

Au 31 décembre 2014

(en milliers d'euros)	IT Services	Logiciels	Non-alloués	Ajustements et éliminations	Total consolidé
Actifs sectoriels	127 055	59 989	-	-	187 044
Actifs non-alloués	-	-	77 776	-	77 776
TOTAL DES ACTIFS	127 055	59 989	77 776	-	264 820
Passifs sectoriels	34 490	9 362	-	131 882	175 734
Passifs non-alloués	-	-	59 190	(131 882)	(72 692)
TOTAL DES PASSIFS	34 490	9 362	59 190	-	103 042
<i>Investissements incorporels et corporels réalisés durant l'exercice</i>	<i>8 133</i>	<i>846</i>	<i>9</i>	<i>-</i>	<i>8,988</i>

Au 31 décembre 2013

(en milliers d'euros)	IT Services	Logiciels	Non-alloués	Ajustements et éliminations	Total consolidé
Actifs sectoriels	124 265	52 083	-	-	176 348
Actifs non-alloués	-	-	86 733	-	86 733
TOTAL DES ACTIFS	124 265	52 083	86 733	-	263 081
Passifs sectoriels	29 049	12 403	-	123 445	164 897
Passifs non-alloués	-	-	68 239	(123 445)	(55 206)
TOTAL DES PASSIFS	29 049	12 403	68 239	-	109 691
<i>Investissements incorporels et corporels réalisés durant l'exercice</i>	<i>1 867</i>	<i>1 368</i>	<i>3</i>	<i>-</i>	<i>3 238</i>

Voir note 12.2 pour l'affectation des goodwill aux Unités Génératrices de Trésorerie.

Tous les actifs sont affectés aux secteurs à l'exception des actifs qui ne peuvent pas être alloués à une UGT, qui sont composés pour l'essentiel de la trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par la Société.

Tous les passifs sont affectés aux secteurs à l'exception des passifs qui ne peuvent pas être alloués à une UGT, qui sont composés pour l'essentiel des dettes financières contractées par la Société et qui sont destinées à financer le Groupe.

NOTE 6. INFORMATION GROUPE

6.1 Périmètre de consolidation

Société	Principale activité/ secteur opérationnel	Méthode	% contrôle		% intérêts	
			2014	2013	2014	2013
Luxembourg						
Sword Group SE	Société mère					
Sword Technologies SA	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
Sword SOL S.à r.l.	Holding	IG	100%	100%	100%	100%
Afrique du Sud						
Sword Création Informatique Ltd	IT Services/ Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Australie						
Active Risk Pty Ltd	Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Belgique						
FI System Belgium	Holding	IG	100%	100%	100%	100%
Sword Integra	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
TIPIK Communication Agency SA ⁽¹⁾	IT Services	IG	-	90%	-	90%
Chypre						
Apak Beam Ltd	Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Colombie						
Sword Colombia SAS	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
États-Unis						
Active Risk Inc	Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Apak Inc	Logiciels	IG	100%	100%	97,09%	94,83%
Buildonline USA	IT Services/ Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Sword Solutions Inc	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
France						
Idaho SA ⁽²⁾	IT Services	IG	100%	-	32,70%	-
Simalaya SAS France	IT Services	IG	82%	100%	100%	39,88%
Sword Connect	IT Services	IG	73%	100%	73%	100%
Sword FS EURL ⁽³⁾	IT Services	IG	-	100%	-	57%
Sword Insight	IT Services	IG	70%	70%	70%	70%
Sword Orizon	Logiciels	IG	67%	100%	67%	100%
Sword SA	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
Inde						
Buildonline India ⁽⁴⁾	IT Services	IG	-	100%	-	100%
Sword Global India Pvt Ltd ⁽⁵⁾	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
Liban						
Sword Lebanon	IT Services	IG	98,67%	98,07%	98,67%	98,07%
Sword Middle East	IT Services	IG	98%	98%	98%	98%
Maroc						
Adhoc Sàrl	IT Services	IG	100%	100%	21,77%	21,77%

Société	Principale activité/ secteur opérationnel	Méthode	% de contrôle		% d'intérêts	
			2014	2013	2014	2013
Royaume-Uni						
Apak Group Ltd	Logiciels	IG	9,09%	94,83%	97,09%	94,83%
Active Risk Group Ltd	Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Active Risk Ltd	Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Charteris Plc	IT Services	IG	100%	-	100%	-
Mobile Productivity Ltd	Logiciels	IG	100%	-	100%	-
Sword Achiever Ltd	Logiciels	IG	100%	96,78%	100%	96,78%
Sword General Partners Ltd	Holding	IG	100%	100%	100%	100%
Sword Soft Ltd	IT Services/ Logiciels	IG	100%	100%	100%	100%
Sword Technologies Solutions Ltd	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
Suisse						
Adhoc Int	Holding	IG	91%	91%	21,77%	21,77%
Adhoc PES AG	Logiciels	IG	60%	60%	23,93%	23,93%
Kenzan Film Factory Sàrl	IT Services	IG	60%	-	23,93%	-
Simalaya Holding SA ⁽⁶⁾	Holding	IG	39,88%	39,88%	39,88%	39,88%
Simalaya SA	IT Services	IG	96%	96%	38,28%	38,28%
Sword IF SA ⁽⁷⁾	IT Services	IG	45%	57%	45%	57%
Sword Services SA	IT Services	IG	100%	100%	100%	100%
Sword Suisse Holding SA	Holding	IG	100%	100%	100%	100%
The Agile Factory SA	IT Services	IG	53,5%	-	21,34%	-
1.618 SA	IT Services	IG	100%	-	39,88%	-
Tunisie						
Adhoc CTS Sàrl	Logiciels	IG	95%	95%	22,44%	22,44%
Adhoc ISL Sàrl	IT Services	IG	95%	95%	22,73%	22,73%
Simalaya Technology Office	IT Services	IG	67%	67%	16,03%	26,72%

⁽¹⁾ Vendu le 10 mars 2014 (voir note 9).

⁽²⁾ Dissoute au 31 décembre 2014, suite à un transfert universel de patrimoine à Simalaya SAS.

⁽³⁾ Durant le premier trimestre 2014, Sword FS EURL a fusionné avec Sword IF SA, le but étant de réduire les coûts de structure.

⁽⁴⁾ Liquidée en 2013

⁽⁵⁾ La société ne clôturant pas au 31 décembre, a établi une situation intermédiaire au 31 décembre 2014.

⁽⁶⁾ En 2013, le Groupe a obtenu le contrôle de Simalaya Holding SA suite à une augmentation de capital portant sa participation à 39,88%. Voir note 3 et note 8.

⁽⁷⁾ Au 1^{er} juillet 2014, Sword IF SA a absorbé Inea IT Services SA, ayant pour effet une diminution de la quote-part du Groupe dans Sword IF SA, passant de 60% à 45%. Voir note 3.

6.2 Précisions sur les filiales du Groupe dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) sont significatives

Société	% de contrôle des intérêts minoritaires		Résultat global de l'exercice		Cumul des intérêts minoritaires à la fin de la période	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Simalaya Holding SA	60,12%	60,12%	145	(55)	6 690	5 658

Le tableau suivant présente l'information financière résumée à l'égard de Simalaya Holding SA avant éliminations intragroupes :

31 décembre
2014

(en milliers d'euros)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE RESUME	
Actifs non courants	9 239
Actifs courants	5 530
Passifs non courants	-
Passifs courants	8 370
ACTIF NET	6 399
<i>Dont:</i>	
Part du Groupe	(292)
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	6 690
ETAT DU RESULTAT NET ET DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL RESUME	
Chiffre d'affaires	75
Charges	(258)
Résultat de l'exercice	(183)
<i>Dont:</i>	
Part du Groupe	(73)
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	(110)
Autres éléments du résultat global	328
<i>Dont:</i>	
Part du Groupe	131
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	197
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	145
<i>Dont:</i>	
Part du Groupe	58
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	87
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	151
ETAT DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE RESUME	
Sorties nettes de trésorerie des activités opérationnelles	(114)
Sorties nettes de trésorerie des activités d'investissement	(2 919)
Sorties nettes de trésorerie des activités de financement	(251)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 284)

NOTE 7. ENTREPRISES ASSOCIÉES

7.1 Variations au cours de l'exercice

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014
Solde au début de l'exercice	-
Acquisition et prise d'influence notable	10
Quote-part du résultat de l'exercice ^(*)	(10)
Dividendes versés	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-

^(*) Pour maintenir le solde du poste « Entreprises associées » à zéro, la quote-part reconnue par le Groupe dans les pertes totales de l'entreprise associée est inférieure de 22 milliers d'euros à la quote-part auquel le Groupe a droit en vertu de sa participation.

Les participations dans les entreprises associées étant non significatives, les autres informations à fournir selon IFRS 12 ont été omises.

NOTE 8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS

8.1 Acquisitions en 2014

(a) Description

Charteris Plc

Le 6 janvier 2014, le Groupe a acquis, lors d'une offre publique d'achat amicale, 100% des actions de Charteris Plc, une société de services de droit britannique, cotée sur le segment AIM de la Bourse de Londres et offrant une vaste gamme de services de conseil et d'intégration d'applications Microsoft aux groupes internationaux, aux PME et au secteur public. Suite à l'acquisition, les titres ont été retirés de la cote. L'acquisition du Groupe visait à renforcer l'offre du groupe sur le plan des compétences et des marchés.

Mobile Productivity Ltd

À travers sa filiale Sword Soft Ltd, le Groupe a acquis le 7 avril 2014 la totalité des actions de Mobile Productivity Plc, un éditeur de logiciels de droit britannique, dont l'offre complète les solutions « mobile » du Groupe pour la gestion du financement de véhicules et de biens d'équipement à destination des groupes manufacturiers, des sociétés de leasing et des courtiers.

Autres acquisitions

Durant l'exercice 2014, le Groupe a procédé aux acquisitions suivantes :

Société	Lieu de constitution et d'exploitation	Secteur d'activité	% contrôle 2014
1.618 SA	Suisse	IT Services	100%
Idaho SA	France	IT Services	100%
Inea IT Services SA	Suisse	IT Services	40,11%
Kenzan Film Factory Sarl	Suisse	IT Services	60%
The Agile Factory SA	Suisse	IT Services	53,50%

(b) *Contrepartie transférée*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charteris Plc	Mobile Productivity Ltd.	Autres	TOTAL
Contrepartie réglée en trésorerie	2 745	665	3 409	6 819
<i>Moins:</i>				
Solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(199)	392	388	581
SORTIE NETTE DE TRÉSORERIE	2 945	273	3 021	6 238

La convention d'achat de Mobile Productivity Ltd prévoit un complément de prix correspondant à un multiple de la moyenne des résultats nets de Mobile Productivity pour 2015 et 2016, avec un plafond fixé à 2 953 milliers d'euros. Le complément de prix qualifié de « passif de contrepartie éventuelle » sera versé dans le courant du deuxième trimestre 2016. La juste valeur de ce passif s'élève à 1 855 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Elle est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie estimés.

Le tableau ci-dessous présente les entrées de données non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation :

<i>Hypothèses</i>	<i>Fourchette de valeurs/ valeur</i>
Ventes	914 000 – 1 030 000
Bénéfice avant intérêts et impôts	308 000 – 365 000
Taux d'actualisation	5%

Si le bénéfice avant intérêts et impôts augmentait ou diminuait de 25%, toute autre paramètre demeurant constant, la valeur comptable du passif de contrepartie éventuelle diminuerait ou augmenterait de 601 milliers d'euros.

Ce passif est présenté sous la rubrique « Autres passifs non-courants ».

(c) *Actifs acquis et passifs comptabilisés à date d'acquisition (pour 100% de la société acquise)*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charteris Plc	Mobile Productivity Plc	Autres	TOTAL
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	-	-	307	307
Immobilisations corporelles	51	11	124	186
Impôts différés actifs	786	-	-	786
Autres actifs	-	-	38	38
Actifs courants				
Créances clients et autres débiteurs	1 490	25	815	2 330
Autres actifs	97	-	1 993	2 090
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	392	515	907
Passifs non courants				
Passifs d'impôt différé	-	(1)	-	(1)
Autres passifs	-	-	(151)	(151)
Passifs courants				
Dettes financières	(199)	-	(127)	(326)
Fournisseurs et autres créditeurs	(2 827)	(12)	(696)	(3 535)
Impôt exigible	-	(9)	(66)	(75)
Autres passifs	(1 261)	(47)	(315)	(1 623)
ACTIFS NETS IDENTIFIABLES ACQUIS	(1 863)	359	2 437	933

Lors de l'acquisition de Kenzan Film Factory Sàrl, Inea IT Services SA et The Agile Factory SA, le Groupe a reconnu un montant de 873 milliers d'euros pour les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) à la date d'acquisition, évaluées selon la méthode du goodwill partiel.

(d) *Goodwill découlant de l'acquisition*

(en milliers d'euros)	Charteris Plc	Mobile Productivity Ltd.	Autres	TOTAL
Contrepartie transférée	2 745	3 179	3 409	9 333
<i>Moins:</i>				
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(1 863)	359	2 437	933
<i>Plus:</i>				
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	868	868
GOODWILL DÉCOULANT DE L'ACQUISITION	4 608	2 820	1 840	9 268

Les goodwill dégagés lors des acquisitions réalisées en 2014 sont principalement liés aux prévisions de croissance, à la rentabilité future attendue, à l'expertise et aux compétences du personnel des sociétés acquises ainsi qu'aux réductions de coûts mises en œuvre dès l'acquisition et aux synergies à moyen terme résultant de l'adossement des sociétés acquises au Groupe au travers des fonctions de support.

Le goodwill ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

(e) *Incidences des acquisitions sur les résultats du Groupe*

Si ces regroupements d'entreprises avaient été en vigueur au 1^{er} janvier 2014, le chiffre d'affaires et le résultat net de l'exercice des entités acquises se seraient présentés comme suit :

(en milliers d'euros)	Charteris Plc	Mobile Productivity Ltd.	Autres	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 555	800	2 876	10 231
Résultat net	567	127	625	1 319

Pour la période allant de leur date d'acquisition au 31 décembre 2014, les sociétés acquises ont contribué au chiffre d'affaires et au résultat net du Groupe dans les proportions suivantes:

(en milliers d'euros)	Charteris Plc	Mobile Productivity Ltd.	Autres	TOTAL
Chiffre d'affaires	6 555	605	2 321	9 481
Résultat net	567	95	491	1 153

8.2 Acquisitions en 2013

Simalaya Holding SA

Le 26 septembre 2013, le Groupe a renforcé sa position au sein du groupe suisse Simalaya, en augmentant sa participation de 9,81% dans Simalaya Holding SA afin de la porter à 39,88%. En conséquence, le Groupe devient premier actionnaire de Simalaya et peut ainsi proposer à ses clients une expertise dans les domaines du conseil en stratégie, du marketing digital, du CRM et de l'ingénierie liée à la performance des systèmes d'information. La prise de contrôle permet au Groupe d'étendre sa présence géographique et renforcer son positionnement notamment en Suisse et en Afrique du nord.

Active Risk Group Ltd

Le 30 août 2013, le Groupe a acquis Active Risk Group Ltd, une société de droit britannique cotée sur le marché alternatif de la Bourse de Londres, à la suite d'une offre publique d'achat amicale. Active Risk est spécialisé dans le développement et la commercialisation de logiciels destinés au segment de marché « Governance, Risk and Compliance » (GRC). Par cette acquisition, le Groupe complète son offre produits destiné aux grands comptes et renforce sa présence sur divers marchés dont le marché US.

(a) Contrepartie transférée

(en milliers d'euros)	Active Risk Group Ltd	Simalaya Holding SA	TOTAL
Contrepartie réglée en trésorerie	13 903	10 466	24 369
Moins:			
Solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	4 558	12 769	17 327
SORTIE NETTE DE TRÉSORERIE	9 345	(2 303)	7 042

(b) Actifs acquis et passifs comptabilisés à la date d'acquisition (pour 100% de la société acquise)

(en milliers d'euros)	Active Risk Group Ltd	Simalaya Holding SA	TOTAL
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	-	2	2
Immobilisations corporelles	95	526	621
Impôts différés actifs	2 669	111	2780
Autres actifs	-	239	239
Actifs courants			
Créances clients et autres débiteurs	2 642	4 405	7 047
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 558	12 769	17 327
Passifs non courants			
Dettes financières	-	(1 104)	(1 104)
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	(7 081)	(1 551)	(8 632)
Impôt exigible	-	-	-
Autres passifs	-	(2 825)	(2 825)
ACTIFS NETS IDENTIFIABLES ACQUIS	2 883	12 570	15 453

Lors de l'acquisition de Simalaya, le Groupe avait reconnu un montant de 7 973 milliers d'euros pour les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) à la date d'acquisition, évaluées selon la méthode du goodwill partiel.

La comptabilisation initiale des acquisitions d'Active Risk et de Simalaya avait été établie provisoirement à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2013. Lors de l'achèvement des états financiers consolidés 2013, la valorisation de certains actifs incorporels dont les logiciels développés par Active Risk et les contrats de maintenance qui y sont liés n'avait pas pu être déterminée avec précision. En conséquence, la comptabilisation de ces actifs incorporels séparés du goodwill n'avait pas pu être opérée, entraînant une augmentation de la valeur attribuée au goodwill. En 2014, ces actifs ont été comptabilisés avec effet rétrospectif, avec ajustement correspondant du goodwill. L'information comparative a été retraitée en conséquence (voir Note 2.3).

(c) Goodwill découlant de l'acquisition

(en milliers d'euros)	Active Risk Group Ltd	Simalaya Holding SA	TOTAL
Contrepartie transférée	13 903	10 466	24 369
Plus :			
Juste valeur des titres précédemment détenus	-	3 405	3 405
Moins:			
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	(2 883)	(12 570)	(15 453)
Plus:			
Participations ne donnant pas le contrôle	-	7 963	7 963
GOODWILL DÉCOULANT DE L'ACQUISITION	11 020	9 264	20 284

L'acquisition d'Active Risk a donné lieu à un goodwill étant donné que le prix d'acquisition tient compte de la complémentarité en termes de compétences et de marchés de la société acquise avec les activités « Governance, Risk & Compliance » (CGR) du Groupe et des synergies qui en découlent. Ces synergies visaient notamment une diminution des coûts liés à la structure de management. Le prix d'acquisition reflète également le potentiel de croissance et de rentabilité provenant du développement de nouvelles applications dans le domaine du CGR.

L'acquisition de Simalaya permet au Groupe de poursuivre sa stratégie de croissance et de compléter ses propositions de valeur auprès de ses clients. La contrepartie transférée tient compte des synergies sur le plan géographique par le renforcement de son positionnement en Suisse alémanique, et une présence off-shore francophone au Maghreb, mais également sur le plan métiers en proposant à ses clients une expertise dans les domaines susmentionnés.

Le goodwill ne devrait pas être déductible à des fins fiscales.

Les coûts d'acquisition s'élevaient à 235 milliers d'euros pour Active Risk et 188 milliers d'euros pour Simalaya Holding SA.

NOTE 9. CESSIONS

9.1 Cession partielle avec perte de contrôle

Compte tenu d'une politique de recentrage de ses activités, le Groupe a décidé de céder le contrôle de Tipik Communication Agency SA («Tipik»), une filiale du Groupe basée à Bruxelles et détenue à 90% au travers d'une opération dite de « Leveraged Management Buy-Out », à l'issue de laquelle le Groupe a conservé 18% des actions de Tipik. L'opération de cession a été finalisée le 10 mars 2014.

(a) Contrepartie reçue

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014
Contrepartie reçue en trésorerie et équivalents de trésorerie	-
Contrepartie à recevoir	2 160
TOTAL DE LA CONTREPARTIE	2 160

Sous réserve de certaines conditions énumérées dans le contrat de cession, le prix sera payé au Groupe par l'acquéreur en deux tranches de même montant, la première à concurrence de 50%, soit 1,08 millions d'euros d'ici au 1^{er} juillet 2015, la seconde étant payable le 1^{er} juillet 2016. La créance qui résulte de ce paiement différé est assorti d'un taux d'intérêt de 1,5% par an.

(b) Analyse des actifs et passifs sur lesquels le contrôle a été perdu

<i>(en milliers d'euros)</i>	10 Mars 2014
Actifs non courants	
Goodwill	3 541
Autres immobilisations incorporelles	257
Immobilisations corporelles	562
Autres actifs	84
Actifs courants	
Créances clients et autres débiteurs	13 490
Actif d'impôt exigible	950
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 126
Passifs non courants	
Dettes financières	(3)
Passif d'impôt différé	(30)
Passifs courants	
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 326)
Passif d'impôt exigible	(435)
Autres passifs	(13 830)
ACTIFS NETS CÉDÉS	4 386

Subséquentement à la cession, le solde en compte courant de 12 280 milliers euros dû par Tipik envers le Groupe et inclus dans les « autres passifs » ci-dessus a fait l'objet d'un refinancement bancaire à hauteur de 11 millions qui a permis à Tipik de rembourser le Groupe à due concurrence.

Au 31 décembre 2014, Tipik reste redevable d'un montant de 1,3 millions d'euros.

Le refinancement obtenu par Tipik est assorti d'une caution de la part du Groupe (voir note 19 et note 38).

(c) *Perte générée à la cession*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014
Contrepartie à recevoir	2 160
<i>Moins :</i>	
Actif net cédé	(4 386)
<i>Plus :</i>	
Juste valeur des titres de participation conservés	1 115
<i>Plus :</i>	
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	113
PERTE A LA CESSION	(998)

La perte générée à la cession, en ce compris la quote-part attribuable à l'évaluation à sa juste valeur de la participation conservée dans Tipik, est incluse dans le compte de résultat sous « résultat sur cession d'actifs ».

(d) *Sortie nette de trésorerie à la cession*

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014
Contrepartie reçue en trésorerie et équivalent de trésorerie	-
<i>Moins:</i>	
Soldes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	1 126
SORTIE NETTE DE TRÉSORERIE	(1 126)

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations, aménagements et agencements	Matériel de transport	Matériel de bureau et équipement informatique	Mobilier de bureau	TOTAL
VALEUR BRUTE						
Au 31 décembre 2012	143	2 652	252	6 357	2 050	11 454
Acquisitions	-	349	215	736	187	1 487
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	-	81	82	1877	443	2 483
Cessions	-	(44)	(232)	(95)	(23)	(394)
Écart de conversion	(2)	(19)	(5)	(69)	(39)	(134)
Au 31 décembre 2013	141	3 019	312	8 806	2 618	14 896
Acquisitions	-	301	-	1 199	361	1 861
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	87	57	-	732	132	1 008
Cessions	-	(138)	(11)	(289)	(10)	(448)
Sorties de périmètre	-	(821)	(1)	(725)	(222)	(1 769)
Écart de conversion	16	25	6	312	138	497
Au 31 décembre 2014	244	2 443	306	10 035	3 017	16 045
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULÉS						
Au 31 décembre 2012	(50)	(1 580)	(168)	(5 287)	(1 268)	(8 353)
Dotations aux amortissements	(24)	(201)	(47)	(651)	(203)	(1 126)
Variations de périmètre	-	(72)	(65)	(1 372)	(363)	(1 872)
Reprises de pertes de valeur	-	43	84	94	22	243
Écart de conversion	-	10	3	54	13	80
Au 31 décembre 2013	(74)	(1 800)	(193)	(7 162)	(1 799)	(11 028)
Dotations aux amortissements	(56)	(174)	(34)	(841)	(275)	(1 380)
Variations de périmètre	(58)	313	1	1	129	386
Reprises de pertes de valeur	-	138	8	290	8	444
Écart de conversion	(11)	(13)	(4)	(261)	(81)	(370)
Au 31 décembre 2014	(199)	(1 536)	(222)	(7 973)	(2 018)	(11 948)
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2013	67	1 219	119	1 644	819	3 868
Au 31 décembre 2014	45	907	84	2 062	999	4 097

Au 31 décembre 2014, il n'existe pas de garanties données portant sur les immobilisations corporelles (2013 : néant).

NOTE 11. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels	Contrats liés aux logiciels	Clause de non concurrence	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
VALEUR BRUTE					
Au 31 décembre 2012	3 584	-	-	3 322	6 906
Acquisitions	1 726	-	-	27	1 753
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	250	3 475	-	-	3 725
Cessions	-	-	-	(1 115)	(1 115)
Écart de conversion	18	-	-	(21)	(3)
Au 31 décembre 2013	5 578	3 475	-	2 213	11 266
Acquisitions	741	-	1 113	5 272	7 126
Acquisitions au moyen de regroupements d'entreprises	503	883	-	5	1 391
Cessions	(1 112)	-	-	(70)	(1 182)
Sorties de périmètre	-	-	-	(462)	(462)
Écart de conversion	64	-	-	301	365
Au 31 décembre 2014	5 774	4 358	1 113	7 259	18 504
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULÉS					
Au 31 décembre 2012	(1 415)	-	-	(1 977)	(3 392)
Dotations aux amortissements	(690)	(504)	-	(251)	(1 445)
Variations de périmètre	(250)	-	-	(2)	(252)
Reprises de pertes de valeur	3	-	-	939	942
Écart de conversion	1	-	-	21	22
Au 31 décembre 2013	(2 351)	(504)	-	(1 270)	(4 125)
Dotations aux amortissements	(577)	(878)	-	(314)	(1 769)
Variations de périmètre	(200)	-	-	203	3
Pertes de valeur	-	-	-	70	70
Écart de conversion	(8)	-	-	(60)	(68)
Au 31 décembre 2014	(3 136)	(1 382)	-	(1 371)	(5 889)
VALEUR NETTE					
Valeur nette au 31 décembre 2013	3 227	2 971	-	943	7 141
Valeur nette au 31 décembre 2014	2 638	2 976	1 113	5 888	12 615

Les « contrats liés aux logiciels » sont constitués de contrats de mise à disposition de logiciels en mode SaaS et de contrats de maintenance logicielle.

La convention de cession de Tipik conclue par le Groupe le 10 mars 2014, était assortie d'une clause de non-concurrence. Par cet engagement, le Groupe s'interdisait de concurrencer les activités commerciales de Tipik sur le territoire de l'Union Européenne.

Depuis lors, compte tenu de nouvelles perspectives de croissance dans le secteur public et de sa volonté de renforcer sa présence dans ce segment, le Groupe a réévalué sa stratégie et souhaité pouvoir concurrencer à nouveau les activités de Tipik auprès des instances de l'Union Européenne.

Le 11 septembre 2014, le Groupe a conclu un accord aux termes desquels, contre le paiement de 6 millions d'euros, outre l'annulation de l'engagement de non concurrence, le Groupe a obtenu de Tipik qu'il renonce à son profit à fournir certaines prestations rattachées à deux contrats dans lesquels une filiale du Groupe et Tipik s'étaient portés candidats.

Le montant payé a été réparti comptablement entre un carnet de commande valorisé à 4 918 milliers d'euros pour des prestations à fournir sur une période de 5 années à compter de 2015 et l'annulation de l'engagement de non concurrence pour le solde.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les prestations à fournir liés à des contrats relevant du secteur « Services IT », autrement appelé « production backlog ».

11.1 Test de dépréciation relatif à la clause de non concurrence

À la date de clôture, le Groupe a comparé la valeur nette comptable de l'UGT 3 – IT Services, à laquelle la valeur de rachat de la clause de non concurrence a été allouée, y compris la valeur comptable de ladite clause, et sa valeur recouvrable, laquelle a été déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ayant constaté que la valeur recouvrable de l'UGT 3 présentait un excédent sur sa valeur nette comptable, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Voir note 12 pour les hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur d'utilité.

NOTE 12. GOODWILL

12.1 Variations du goodwill

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
VALEUR BRUTE		
Solde au début de l'exercice	104 494	87 122
Montants supplémentaires comptabilisés par suite de regroupements d'entreprises survenus au cours de l'exercice ⁽¹⁾	7 981	17 889
Cessions	(3 541)	-
Écart de conversion	3 192	(517)
Solde à la fin de l'exercice	112 126	104 494
CUMUL DES PERTES DE VALEUR⁽²⁾		
Solde au début de l'exercice	25 000	25 000
Comptabilisées au cours de l'exercice	-	-
Écart de conversion	-	-
Solde à la fin de l'exercice	25 000	25 000
GOODWILL, VALEUR NETTE COMPTABLE	87 126	79 494

⁽¹⁾ Ce montant intègre les corrections effectuées sur les goodwill d'Active Risk et de Simalaya (voir notes 2.3 et note 8.2).

⁽²⁾ Aucune perte de valeur n'a été identifiée au titre de l'exercice 2014.

12.2 Allocation du goodwill par unités génératrices de trésorerie (« UGT »)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
UGT 1 - Logiciels (Software)	33 636	29 566
UGT 3 - IT Services (Solutions)	53 490	49 928
TOTAL	87 126	79 494

12.3 Tests de dépréciation du goodwill

En 2014, sans modification des méthodes d'évaluation utilisées lors de l'exercice précédent, le Groupe a réexaminé la valeur des goodwill associés à ses unités génératrices de trésorerie (« UGT »), en comparant la valeur recouvrable des UGT avec leur valeur nette comptable, y compris les goodwill. Conformément à IAS 36, seule la valeur d'utilité au titre de valeur recouvrable a été retenue. La valeur recouvrable des UGT 1 et UGT 3 s'élève respectivement à 170 534 et 120 289 milliers d'euros.

Hypothèses clés

Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés par le Groupe pour estimer la valeur d'utilité sont issus du budget 2015 et d'une extrapolation pour les années 2016 et suivantes. Sur base du budget 2015, le chiffre d'affaires du Groupe augmente de l'ordre de 17,8%, avec une croissance exprimée en pourcentage quasi similaire pour chaque UGT.

Les hypothèses clés intervenant dans le modèle de valorisation utilisé par le Groupe sont (i) la croissance du chiffre d'affaires à moyen terme, (ii) la marge opérationnelle correspondant au ratio EBIT/ chiffre d'affaires, (iii) le taux de croissance à l'infini utilisé pour le calcul de la valeur terminale et (iv) le taux d'actualisation.

	UGT 1 - Software		UGT 3 - Solutions	
	2014	2013	2014	2013
Croissance du chiffre d'affaires à moyen terme	10%	5%	10%	5%
Marge opérationnelle	23%	21%	9,5%	10%
Taux de croissance à l'infini	2%	2%	2%	2%
Taux d'actualisation après impôt (*)	6,2%	11,1%	8,05%	10,7%

(*) Les taux d'actualisation avant impôt pour 2014 s'élèvent respectivement à 7.8% et 10% pour l'UGT 1 et l'UGT 3.

Les taux d'actualisation utilisés pour les tests de dépréciation annuels sont les taux moyens pondérés du capital (CMPC) (autrement appelé « Weighted Average Cost of Capital ou « WAAC ») spécifiques à chaque UGT.

Sensibilité des valeurs recouvrables

La direction du Groupe est d'avis qu'aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses sur lesquelles la valeur recouvrable de chaque UGT repose ne ferait en sorte que la valeur comptable qui leur est attribuée excède leur valeur recouvrable.

NOTE 13. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIES

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers selon IAS 39 au 31 décembre 2014 :

(en milliers d'euros)

	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL
ACTIF			
Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 661	1 661
Autres actifs	2 580	-	2 580
Actifs financiers non courants	2 580	1 661	4 241
Créances clients et autres débiteurs	34 310	-	34 310
Autres actifs	6 078	-	6 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 301	-	104 301
Actifs financiers courants	144 689	-	144 689
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	147 269	1 661	148 930

(en milliers d'euros)

	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	TOTAL
PASSIF			
Dettes financières	-	55 123	55 123
Autres passifs	1 855	135	1 990
Passifs financiers non courants	1 855	55 258	57 113
Dettes financières	-	935	935
Instruments financiers dérivés	330	-	330
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	13 455	13 455
Autres passifs	-	90	90
Passifs financiers courants	330	14 480	14 810
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 185	69 738	71 923

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers selon IAS 39 au 31 décembre 2013 :

(en milliers d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	TOTAL
ACTIF			
Actifs financiers disponibles à la vente	-	5 145	5 145
Autres actifs	1 551	-	1 551
Actifs financiers non courants	1 551	5 145	6 696
Créances clients et autres débiteurs	43 355	-	43 355
Autres actifs	2 856	-	2 856
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109 567	-	109 567
Actifs financiers courants	155 778	-	155 778
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	157 329	5 145	162 474

(en milliers d'euros)	Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	TOTAL
PASSIF			
Dettes financières	-	69 103	69 103
Autres passifs	-	299	299
Passifs financiers non courants	-	69 402	69 402
Dettes financières	-	138	138
Instruments financiers dérivés	439	-	439
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	13 771	13 771
Autres passifs	-	1 465	1 465
Passifs financiers courants	439	15 374	15 813
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	439	84 776	85 215

NOTE 14. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Balances à la clôture

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Participation dans SBT	100	86
Participation dans Kana	-	4 279
Participation dans Tipik (voir note 9)	541	-
Participations dans diverses sociétés non cotées	1 020	780
TOTAL	1 661	5 145

Variations au cours de l'exercice

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Solde au début de l'exercice	5 145	6 217
Acquisitions	564	345
Cessions	(4 602)	-
Variations de périmètre ^(*)	1 115	(1 173)
Variations de la juste valeur	(560)	(73)
Pertes de valeur	-	(171)
Écarts de conversion	(1)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 661	5 145

^(*) Relatif aux titres de participation dans Simalaya (voir note 8.2) et de Tipik (voir note 9)

NOTE 15. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Créances clients	20 694	20 432
Provisions pour créances douteuses	(1 010)	(558)
Créances clients, net	19 684	19 874
Factures à établir	14 626	23 481
TOTAL	34 310	43 355

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs se rapproche de la juste valeur.

Balance âgée

(en milliers d'euros)	0 - 3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	> 1 an	Total
Au 31 décembre 2014	1 938	232	422	1 712	4 304
Au 31 décembre 2013	1 822	283	515	691	3 311

Les créances clients présentées ci-dessus comprennent des montants échus à la date de clôture et pour lesquels le Groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses étant donné que le Groupe ne dispose pas d'informations faisant état d'une dégradation de la solvabilité de ces débiteurs et que ces montants sont toujours considérés comme recouvrables.

Variation de la provision pour créances douteuses

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Solde au début de l'exercice	(558)	(373)
Pertes de valeur comptabilisées au cours de l'exercice	(458)	204
Montants irrécouvrables sortis du bilan durant l'exercice	-	-
Montants recouverts au cours de l'exercice	-	-
Pertes de valeur ayant fait l'objet d'une reprise	-	-
Variation de périmètre	28	(390)
Écart de conversion	(22)	1
SOLDE A LA FIN DE L'EXERCICE	(1 010)	(558)

Balance âgée des créances dépréciées

(en milliers d'euros)	0 - 3 mois	3 - 6 mois	6 - 12 mois	> 1 an	Total
Au 31 décembre 2014	103	34	239	634	1 010
Au 31 décembre 2013	57	18	132	351	558

NOTE 16. AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dépôts et cautionnements	697	763
Contrepartie à recevoir sur la cession de Tipik (note 9)	1 080	-
Autres créances non courantes	1 500	788
Total autres actifs non courants, valeur brute	3 277	1 551
Provisions pour créances douteuses	-	-
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS, VALEUR NETTE	3 277	1 551
Créances fiscales et sociales	1 926	2 589
Contrepartie à recevoir sur la cession de Tipik (note 9)	1 080	-
Autres créances courantes ^(*)	5 003	5 354
Charges payées d'avance	5 490	4 198
Total autres actifs courants, valeur brute	13 499	12 141
Provisions pour créances douteuses ^(*)	(5)	(2 498)
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS, VALEUR NETTE	13 494	9 643

^(*) Lors de la cession d'Amor, une créance de 2 493 milliers d'euros échéant en mars 2015 a été constatée. Cette créance a été intégralement dépréciée en 2013. En 2014, sur base d'informations de l'acquéreur montrant des perspectives favorables, la provision a été entièrement reprise. Cela est rattachable au secteur d'activités « IT Services ».

La juste valeur des « autres actifs non courants » a été déterminée sur base des flux de trésorerie actualisés au coût d'endettement du Groupe. La juste valeur de tous les actifs financiers qui composent cette rubrique s'élève à 3 012 milliers d'euros et est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

La valeur nette comptable des actifs financiers inclus dans les « autres actifs courants » constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

NOTE 17. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Disponibilités et assimilés	104 265	106 499
Valeurs mobilières de placement	36	3 068
TOTAL	104 301	109 567

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants:

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	104 301	109 567
Concours bancaires ^(*)	(935)	(138)
TOTAL	103 366	109 429

^(*) Inclus dans les dettes financières courantes

NOTE 18. REGIMES DE RETRAITE

À la fin de l'année, les provisions pour avantages au personnel se composaient uniquement de provisions pour avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de 509 milliers d'euros (2013 : 313 milliers d'euros). Les avantages postérieurs à l'emploi relèvent de régimes de retraite à cotisations définies et de régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à prestations définies

Ce type de régime a pour objet d'octroyer à certains salariés du Groupe, sous certaines conditions, des indemnités de fin de carrière, lorsqu'ils feront valoir leurs droits à la retraite.

Les salariés qui bénéficient de ce type de régime sont principalement rattachés aux filiales françaises du Groupe et sont au nombre de 260 au 31 décembre 2014.

En France, la détermination du montant et les conditions d'octroi de ces indemnités sont régies par une convention collective nationale qui relève du secteur dans lequel le Groupe opère (Convention Syntec).

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une couverture externe.

La valorisation des engagements de retraite et avantages assimilés est réalisée en interne sous la supervision de la direction financière du Groupe.

Les éléments liés aux avantages postérieurs à l'emploi dans le résultat global s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(56)	(50)
Coût financier	(14)	(13)
Autres	(126)	14
Montants comptabilisés en résultat de l'exercice	(196)	(49)
TOTAL	(196)	(49)

Les coûts des services rendus par les salariés au cours de l'exercice sont comptabilisés en charges de personnel dans le compte de résultat. Les coûts financiers sont comptabilisés en résultat financier.

Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués en interne, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement et revues annuellement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Taux d'actualisation ^(*)	1,66%	3%
Taux de revalorisation des salaires annuels	1,50%	1,50%
Taux de charges sociales	45%	45%
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	(**)	(**)
Table de mortalité	INSEE 2014	INSEE 2012

^(*) Le taux d'actualisation est basé sur le taux IBOXX AA 10+.

^(**) Une table statistique correspondant à une rotation élevée.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2014 est inférieure à une année (inférieure à une année en 2013).

Variation de la valeur actualisée des engagements

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Solde à l'ouverture de l'exercice	313	264
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	56	50
Coût financier	14	13
Autres variations	126	(14)
SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	509	313

Les montants provisionnés n'étant pas significatifs à l'échelle du Groupe, d'autres informations à fournir selon IAS 19 ont été omises, notamment une analyse de sensibilité montrant l'effet de changements apportés à certaines hypothèses actuarielles sur la valeur des engagements de retraite.

NOTE 19. AUTRES PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Risques de contentieux	Autres	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2014	575	279	854
Dotations	391	3 027	3 418
Reprises sur provisions utilisées	(242)	(11)	(253)
Reprises sur provisions non-utilisées	(302)	(8)	(310)
Écarts de conversion	23	-	23
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	445	3 287	3 732
Courantes	75	3 005	3 080
Non-courantes	370	282	652

Lors de la cession de la société Tipik (Note 9), le Groupe s'est porté caution vis-à-vis du CIC Lyonnaise de Banque sur le prêt de 11 millions d'euros accordé à Tipik. Ce prêt a servi à rembourser le compte-courant que Tipik avait envers le Groupe en mars 2014. L'échéance du prêt est fixée au 31 mars 2015. Sur base des informations à la disposition de la direction, tenant compte des négociations avec les banques, Tipik pourrait refinancer le crédit à hauteur de 8 millions d'euros. À titre conservatoire, une provision de 3 millions d'euros a été enregistrée par le Groupe pour se couvrir contre un appel à garantie en cas de remboursement partiel de la dette.

NOTE 20. DETTES FINANCIÈRES

20.1 Ventilation des dettes financières par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Emprunts bancaires	55 123	69 103
Dettes financières non courantes	55 123	69 103
Concours bancaires	935	138
Dettes financières courantes	935	138
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	56 058	69 241

Les emprunts bancaires sont à taux variable. Leur valeur nette comptable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait que la juste valeur des emprunts est déterminée sur base des flux de trésorerie actualisés au taux d'emprunt du Groupe en vigueur à la clôture de l'exercice. La juste valeur des emprunts bancaires est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie.

20.2 Échéancier

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Moins d'un an	935	138
De un à cinq ans (*)	54 900	68 883
Plus de cinq ans	223	220
TOTAL	56 058	69 241

(*) La classification à plus d'un an tient compte des options de refinancement des crédits existants négociées en faveur du Groupe.

20.3 Lignes de crédit disponibles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Montant autorisé	127 219	132 970
Moins d'un an	8 096	-
De un à cinq ans	118 900	128 023
Plus de cinq ans	223	4 947
Montant utilisé	55 123	69 103
Moins d'un an	-	-
De un à cinq ans	54 900	68 883
Plus de cinq ans	223	220
Montant disponible	72 096	63 867
Moins d'un an	8 096	-
De un à cinq ans	64 000	59 140
Plus de cinq ans	-	4 727

Les principales lignes de crédits arrivant à échéance durant l'exercice 2014 ont été renégociées.

Les conventions bancaires du Groupe imposent le respect de ratios financiers : un ratio « dettes financières nettes consolidées/ excédent brut d'exploitation » consolidé inférieur à 3 ou 3,5 selon les contrats et un ratio « dettes financières nettes consolidées/ capitaux propres consolidés » inférieur à 1.

En cas de non-respect des ratios financiers, les banques prêteuses sont en mesure d'exiger le remboursement anticipé de l'encours des lignes de crédit à concurrence de 54 000 milliers d'euros au 31 décembre 2014 (31 décembre 2013 : 68 000 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2014, les ratios financiers sont respectés.

NOTE 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

21.1 Swaps de taux d'intérêts

Contrepartie	Devise	Date d'échéance	Montant notionnel	Taux variable à recevoir	Taux fixe à payer	Juste valeur	
						31 décembre 2014	31 décembre 2013
BNP PARIBAS	EUR	1 avril 2015	10 000	3 mois Euribor plus marge de 1%	2.56%	(126)	(345)
BNP PARIBAS		1 octobre 2016	7 500	3 mois Euribor plus marge de 1%	1.24%	(59)	(94)
TOTAL						(185)	(439)

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts sont présentés au passif sous la rubrique « Instruments dérivés ».

21.2 Contrats de vente d'options

Contrepartie	Devise	Date d'échéance	Montant notionnel	Taux de conversion	Perte de change sur contrats
BNP PARIBAS	USD	9 février 2015	10 000	1.235	(139)
BNP PARIBAS	USD	23 mars 2015	10 000	1.215	(6)
TOTAL					(145)

En vendant des options call en USD couplées à des placements en USD, et a l'obligation de fournir, au jour d'échéance, un montant déterminé en USD à un prix convenu, pour autant que la banque acheteuse exerce son option. Les ventes d'options call sur placements en USD permettent au Groupe de réaliser des profits supplémentaires grâce à la prime incluse dans les intérêts sur lesdits placements, tout en renonçant au gain résultant d'une hausse des cours au-delà du prix convenu.

Le Groupe n'avait pas conclu de tels contrats pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

NOTE 22. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Fournisseurs	3 980	3 399
Factures à recevoir	9 289	10 190
Autres	186	182
TOTAL	13 455	13 771

NOTE 23. AUTRES PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Contrepartie éventuelle sur acquisition de Mobile Productivity Ltd (note 8.1.)	1 855	-
Autres	135	299
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	1 990	299
Avances et acomptes reçus	-	817
Taxe sur la valeur ajoutée et autres impôts	4 579	3 697
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 873	4 711
Produits constatés d'avance	12 133	9 656
Autres	90	648
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	22 675	19 529

NOTE 24. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

24.1 Hiérarchie des justes valeurs

Afin de refléter l'importance des données utilisées lors des évaluations à la juste valeur, le groupe classe ces évaluations selon une hiérarchie qui se compose des niveaux suivants :

- niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et
- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Les tableaux ci-dessous donnent l'analyse des actifs et passifs évalués à la juste valeur par niveau de hiérarchie.

(en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total au 31 décembre 2014
Actifs à la juste valeur				
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>				
Participation dans SBT	100	-	-	100
Participation dans Tipik	-	-	541	541
Participations dans diverses sociétés non cotées	-	-	1 020	1 020
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	100	-	1 561	1 661
Passifs à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	-	330	-	330
Contrepartie éventuelle	-	-	1 855	1 855
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	330	1 855	2 185
(en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total au 31 décembre 2013
Actifs à la juste valeur				
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>				
Participation dans SBT	86	-	-	86
Participation dans Kana	-	-	4 279	4 279
Participations dans diverses sociétés non cotées	-	-	780	780
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	86	-	5 059	5 145
Passifs à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	-	439	-	439
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	-	439	-	439

Il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

Dans l'hypothèse où un transfert de niveau de juste valeur serait nécessaire, le Groupe procéderait à ce changement de classification (et des conséquences en termes d'évaluation) à la date de l'évènement déclencheur ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

24.2 Techniques d'évaluation

Dans le cadre des regroupements d'entreprises

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des logiciels destinés aux tiers, des contrats de mise à disposition de logiciels en mode SaaS, des contrats de maintenance logicielle, des carnets de commandes acquis lors d'un regroupement d'entreprises est calculée selon la méthode la plus appropriée en la circonstance, dont la méthode dite du « multi-period excess earnings » (résultat marginal multi-périodes), qui consiste à évaluer l'actif en question après déduction d'un rendement raisonnable pour les autres actifs qui génèrent les flux de trésorerie. La valorisation est fonction de variables telles que le taux d'obsolescence technologique, le taux d'érosion de la clientèle (voire le taux de renouvellement des contrats) et le taux d'actualisation.

Contrepartie éventuelle

La juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à l'acquisition de la filiale Mobile Productivity Ltd (voir note 8) est établie à l'aide d'une estimation de la moyenne des résultats nets pour 2015 et 2016, sur base de budgets et prévisions à moyen terme, ajustée, le cas échéant, pour tenir compte de l'effet de l'actualisation.

Dans le cours normal des affaires

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en tenant compte des conditions et de l'échéance de chaque contrat spécifique et à partir des courbes de taux observables à la date de clôture. Pour les raisons énumérées ci-dessus, les swaps de taux d'intérêts sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

La valorisation des contrats d'achat ou de vente d'options sur devises est effectuée à partir du modèle de Black & Scholes, en s'appuyant sur des données observables telles que la volatilité de la devise sous-jacente et des taux d'intérêt. Dans l'hypothèse où les contrats d'options sur devises sont à échéance courte, le gain ou la perte est calculé sur base des taux de change au comptant en vigueur à la clôture de l'exercice.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente relevant du niveau 1 sont évalués au cours de bourse à la date de clôture. Les autres actifs financiers disponibles à la vente relèvent du niveau 3 et sont évalués sur base de leur actif net, tel que communiqué par la direction de la société concernée. Le Groupe procède à des ajustements s'il constate sur base des informations disponibles que l'actif net s'écarte significativement de la juste valeur.

24.3 Rapprochement des évaluations à la juste valeur de niveau 3

Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Solde au début de l'exercice	5 145	6 217
Acquisitions	1 679	345
Cessions	(4 602)	(1 173)
Total des gains et pertes	(561)	(244)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 661	5 145
Total des gains et pertes pour l'exercice relatifs aux actifs détenus à la fin de l'exercice	(561)	(244)

Le total des gains et pertes pour l'exercice relatifs aux actifs détenus à la fin de l'exercice est inclus dans les autres éléments du résultat global sous la rubrique « gain/ (perte) relatif à la réévaluation à la juste valeur ».

Contrepartie éventuelle

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Solde au début de l'exercice	-	-
Acquisition de Mobile Productivity Ltd.	1 855	-
Règlement	-	-
Total des gains et pertes	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 855	-
Total des gains et pertes pour l'exercice	-	-

NOTE 25. IMPÔTS

25.1 Ventilation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
Impôt sur le résultat comptabilisé dans le résultat de l'exercice		
Impôt exigible	2 104	3 331
Impôt différé	1 232	328
TOTAL	3 336	3 659

25.2 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013 retraité
Résultat avant impôt	16 653	20 778
Taux moyen d'imposition en vigueur au Luxembourg	31,47%	31,47%
Charge d'impôt théorique	5 241	6 539
Incidences:		
- Charges non déductibles du bénéfice imposable	(1 271)	(3 772)
- Produits exonérés d'impôt	39	-
- Différences permanentes	(1 122)	(377)
- Différences de taux d'imposition sur résultat bénéficiaire des filiales étrangères	(1 207)	(922)
- Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(1 006)	(338)
- Impôts non activés sur résultats déficitaires	2 209	2 468
- Crédit d'impôt	(29)	-
- Divers	482	61
Charge d'impôt effectif	3 336	3 659
TAUX EFFECTIF D'IMPOSITION	20,03%	17,61%

25.3 Décomposition des impôts différés actifs et passifs par nature

(en milliers d'euros)	Solde à l'ouverture	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Reclassé des capitaux propres au résultat net	Variation de Périmètre	Solde à la clôture
(Passifs)/ Actifs d'impôt différé						
Immobilisations incorporelles	(719)	(209)	(72)	-	(1 111)	(2 111)
Produits différés	392	(154)	(4)	-	-	234
Provisions	78	57	-	-	-	135
	(249)	(306)	(76)	-	(1 111)	(1 742)
Pertes fiscales	2 403	(926)	159	-	562	2 198
(PASSIFS)/ ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	2 154	(1 232)	83	-	(549)	456

25.4 Solde d'impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Impôts différés actifs	2 388	2 904
Impôts différés passifs	(1 932)	(750)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	456	2 154

Les impôts différés actifs reconnus par le Groupe résultent exclusivement de déficits fiscaux reportables et sont imputables à Active Risk Group Ltd et Charteris Plc à concurrence de respectivement 1.310 et 553 milliers d'euros. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2014, Active Risk Group Ltd et Charteris Plc ont contribué à résorber les impôts différés actifs à concurrence de respectivement 711 milliers d'euros et 279 milliers d'euros. La récupération des actifs d'impôts comptabilisés au 31 décembre 2014 et imputables à Active Risk Group Ltd et Charteris Plc est justifiée par les perspectives bénéficiaires établies sur un horizon de 3 ans en appliquant les mêmes hypothèses de croissance et de rentabilité que celles retenues pour le calcul de la valeur recouvrable des UGT.

25.5 Impôts différés actifs non reconnus

À la date de clôture, le Groupe dispose dans différentes juridictions fiscales de pertes fiscales d'environ 24 578 milliers d'euros (2013 : 20 942 milliers d'euros) qui sont disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs des sociétés dans lesquelles les pertes fiscales ont surgi, et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu en raison de l'incertitude de sa récupération.

NOTE 26. CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Rémunérations brutes	50 495	36 853
Charges sociales	8 428	7 388
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions (note 36)	13	70
Autres	406	326
TOTAL	59 342	44 637

L'effectif moyen du Groupe est le suivant :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Effectif moyen		
Effectif facturable	746	648
Effectif non facturable	142	103
TOTAL	888	751

Les avantages au personnel tels que provisionnés à la clôture sont présentés dans la note 18.

NOTE 27. DOTATIONS AUX PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dotations aux provisions pour retraites	196	49
Reprises sur autres provisions	(2)	(6)
Provisions pour créances douteuses	46	(204)
TOTAL	240	(161)

NOTE 28. RÉSULTAT DE CESSIION D'ACTIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Frais de cessions	(295)	(992)
Résultat de cession de titres non consolidés	230	(28)
Résultat de cession des titres Amor	2 578	12 681
Résultat de cession des titres Tipik (note 9)	(998)	-
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles	-	(35)
TOTAL	1 515	11 626

NOTE 29. PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Perte de valeur sur autres immobilisations incorporelles	(1 112)	(173)
Perte de valeur sur créances	(488)	-
TOTAL	(1 600)	(173)

NOTE 30. AUTRES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Coûts de litiges	(508)	(1 225)
Coûts de restructuration	-	(836)
Coûts d'acquisition	(2 109)	(2 688)
Gain lié à la réévaluation à la juste valeur des titres précédemment détenus dans Simalaya à la date de prise de contrôle (voir note 8.2)	-	2 232
Autres charges	(609)	-
Autres produits	460	803
TOTAL	(2 766)	(1 714)

Les coûts d'acquisitions facturés par des cabinets d'avocats et autres intermédiaires spécialisés en fusions et acquisitions comprennent un montant de 375 milliers d'euros relatif aux acquisitions réalisées durant l'année (voir note 8) et un montant de 1 734 milliers d'euros comptabilisé pour des opportunités d'achat en cours d'analyse ou de négociation et pour des opérations n'ayant pas abouti.

NOTE 31. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Plus-values sur cessions de valeurs mobilières de placement (VMP) et produits des VMP	103	11
Intérêts sur comptes à terme	794	807
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	897	818
Charge d'intérêts sur emprunts et dettes financières	(1 218)	(1 077)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(321)	(259)
Gain de change	8 630	1 353
Perte de change	(1 846)	(4 815)
Dotations financières sur titres non consolidés et créances	(3 067)	(212)
Reprises financières sur titres non consolidés et créances	220	-
Gain lié à la réévaluation des instruments financiers dérivés à leur juste valeur (note 21)	255	211
Autres produits financiers	-	1 259
Autres charges financières	(60)	(189)
RÉSULTAT FINANCIER NET	3 811	(2 652)

NOTE 32. RÉSULTAT PAR ACTION

<i>(en milliers d'euros et en unité)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Résultat de l'exercice, attribuable aux propriétaires de la Société	12 154	15 377
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9 274 994	9 179 419
Impact des instruments dilutifs	45 935	14 690
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	9 320 929	9 194 109
RÉSULTAT PAR ACTION		
Résultat par action	1,31	1,68
Résultat dilué par action	1,30	1,68

NOTE 33. CAPITAL SOCIAL

Suite à l'exercice d'options de souscription d'actions durant 2014, le capital social de la Société a été augmenté de 71 000 euros, passant ainsi d'un capital de 9 289 695 euros à un capital de 9 360 965.

Au 31 décembre 2014, le capital social est de 9 360 965 euros représenté par 9 360 965 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérée.

Au 31 décembre 2014, le capital social autorisé s'élève à 100 000 000.

NOTE 34. ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2014, il existe 73 053 actions propres.

NOTE 35. DIVIDENDES

L'Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2014 a voté le versement d'un dividende de 1 euro par action en 2014 dans le cadre de l'affectation des résultats 2013, qui a donné lieu à un versement global de 9 289 965 euros au cours de l'exercice.

NOTE 36. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Depuis le 30 janvier 2009, l'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place plusieurs plans d'options sur actions (stock-options) destinés aux salariés et aux dirigeants. Les options peuvent généralement être exercées sur une période s'ouvrant à l'issue d'un délai compris entre 36 mois et 48 mois à compter de la date d'octroi et se terminant 12 mois plus tard.

Principales caractéristiques des plans d'options sur actions

	Tranche N°1	Plan du 6.10.2011		Tranche N°4	Plan du 16.12.2011	Plan du 11.09.2014
		Tranche N°2	Tranche N°3			
Date de l'Assemblée Générale		17.05.2011			17.05.2011	26.03.2012
Date du Conseil d'Administration		6.10.2011			16.12.2011	11.09.2014
Date de départ pour l'exercice des options	6.10.2014	6.10.2015	6.10.2014	6.10.2014	01.01.2015	11.09.2014
Date d'expiration	6.10.2015	6.10.2016	6.10.2015	6.10.2015	31.12.2016	(*)
Prix initial de souscription (en euro)	12,12	12,12	12,12	12,12	12,40	17,435
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	42 000	75 000	21 000	8 000	9 000	100 000
Nombre d'actions souscrites :						
Au 31 décembre 2013	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2014	42 000	-	21 000	8 000	-	-

(*) 50 000 options sont exerçables en date du 11 septembre 2017 et les 50 000 autres options sont exerçables en date du 11 septembre 2018. Elles pourront être exercées en une ou plusieurs fois.

Variations des options sur actions pendant l'exercice

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen
Solde au début de l'exercice	155 000	12,14	197 000	12,13
Options attribuées durant l'exercice	100 000	17,435	-	-
Options exercées durant l'exercice	(71 000)	12,12	-	-
Options caduques durant l'exercice	-	-	(42 000)	12,12
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	184 000	15,02	155 000	12,13

Le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions en circulation à la fin de l'exercice s'élève à 15.02 euros (12.13 euros en 2013) et leur durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée atteint 740 jours (454 jours en 2013). L'octroi de stock-option est réalisé à certains membres du management. Le conseil d'administration a levé la condition de présence concernant deux bénéficiaires du plan, précédemment embauchés à des postes d'encadrement au sein du groupe et titulaires de stock-options donnant droit à 9.000 actions chacun.

Hypothèses d'évaluation à la juste valeur

La juste valeur des options à la date d'attribution est déterminée sur la base du modèle de Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	Plan du 6.10.2011		Plan du 16.12.2011	Plan du 11.09.2014
	Tranche N°1, N°3 et N°4	Tranche N°2		
Prix des actions à la date d'attribution (en euros)				
Prix d'exercice (en euros)	12,12	12,12	12,40	17,44
Durée de vie de l'option (durée de vie attendue moyenne)	36	48	36	42
Volatilité annualisée	23%	23%	30%	22%
Taux de distribution de dividende prévu	0,06%	0,06%	0,05%	0,04%
Taux de rendement sans risque sur la durée de vie de l'option	3,61%	3,61%	3,06%	1,24%
Juste valeur des options	2,515	2,975	2,997	3,190

En 2014, la charge totale du Groupe liée aux plans d'options s'élève à 135 milliers d'euros (70 milliers d'euros en 2013).

NOTE 37. TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

37.1 Rémunération des membres du Conseil d'Administration et de la Direction

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Avantages à court terme:		
- Brut (hors avantage en nature)	1 487	962
- Charges patronales	343	232
- Avantages en nature	99	62
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Jetons de présence	-	-
Paiements fondés sur des actions	26	(152)
TOTAL	1 955	1 104

37.2 Autres

La société Financière Sémaphore qui détient une participation de 18,4 % dans le groupe fournit les prestations suivantes :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Honoraires de gestion	350	350
Honoraires liés aux cessions réalisées	200	500
Refacturation de frais divers	26	-
TOTAL	576	850

NOTE 38. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Contrats de location simple	662	513
Moins d'un an	263	276
De un à cinq ans	399	237
Plus de cinq ans	-	-
Cautions données pour compte de tiers ⁽¹⁾	11 036	301
Moins d'un an	11 000	-
De un à cinq ans	36	45
Plus de cinq ans	-	256
Nantissement d'avoirs bancaires	12 355	-
Moins d'un an ⁽³⁾	12 355	-
De un à cinq ans	-	-
Plus de cinq ans	-	-
Garanties de passif liées à la cession de participations	1 647	2 175
Moins d'un an	824	725
De un à cinq ans	824	1 450
Plus de cinq ans	-	-
Autres garanties données ⁽²⁾	144	1 290
Moins d'un an	135	1 235
De un à cinq ans	9	9
Plus de cinq ans	-	46
TOTAL	25 844	4 279

⁽¹⁾ Incluant une caution donnée en garantie d'un prêt bancaire de 11 millions accordé à Tipik, ayant une échéance au 31 mars 2015 (voir note 19)

⁽²⁾ Incluant les garanties de bonne fin

⁽³⁾ Equivalent à 15 millions d'USD

Le Groupe a donné une garantie pour la bonne exécution des engagements et obligations souscrites par la société Apak Group Ltd dans le cadre de contrats conclus avec la société Daimler Financial Services AG. Le contrat en cours est relatif à des prestations de maintenance logicielle. Le montant du contrat est plafonné à 800 milliers d'euros.

NOTE 39. PASSIFS ÉVENTUELS

Un passif éventuel est né suite à un retard dans l'affiliation à la sécurité sociale du pays d'accueil de salariés détachés auprès d'une filiale du Groupe. Bien que la situation ait été régularisée, le Groupe est exposé à un redressement estimé à 1.3 millions d'euros. La probabilité que le risque se matérialise est jugée extrêmement faible par la Direction.

NOTE 40. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous détaille le montant des honoraires des commissaires aux comptes au titre des années 2014 et 2013 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Commissariat aux comptes & certification (individuels & consolidés)	560	631
Conseil juridique, fiscal, social	172	226
Autres	356	174
TOTAL	1 088	1 031

NOTE 41. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture des états financiers consolidés et leur date d'approbation par le Conseil d'Administration.

NOTE 42. TABLEAUX DE SYNTHÈSE RETRAITES

Retraitement de l'état consolidé de la situation financière

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013 Publié	Abandon de la comptabil ité de couvertur e	Finalisatio n de l'allocatio n du prix d'acquisiti on	Réévaluat ion à la juste valeur de la participati on initiale dans Simalaya	Changem ent de présentati on	31 décembre 2013 Retraité
ACTIFS						
Goodwill	79 657	-	(2 395)	2 232	-	79 494
Autres immobilisations incorporelles	4 173	-	2 968	-	-	7 141
Immobilisations corporelles	3 868	-	-	-	-	3 868
Actifs financiers non courants	763	-	-	-	(763)	-
Actifs financiers disponibles à la vente	5 145	-	-	-	-	5 145
Actifs d'impôt différé	2 904	-	-	-	-	2 904
Autres actifs	788	-	-	-	763	1 551
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	97 298	-	573	2 232	-	100 103
Créances clients et autres débiteurs	43 355	-	-	-	-	43 355
Actifs d'impôt exigible	-	-	-	-	413	413
Autres actifs	10 056	-	-	-	(413)	9 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	109 567	-	-	-	-	109 567
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	162 978	-	-	-	-	162 978
TOTAL DES ACTIFS	260 276	-	573	2 232	-	263 081

Voir note 2.3 pour plus de détails.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013 Publié	Abandon de la comptabilité de couverture	Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition	Réévaluation à la juste valeur de la participation initiale dans Simalaya	Changement de présentation	31 décembre 2013 Retraité
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF						
CAPITAUX PROPRES						
Capital	9 290	-	-	-	-	9 290
Prime d'émission	67 307	-	-	-	-	67 307
Réserves	52 029	(211)			(48 249)	3 569
Résultat net	14 522				(14 522)	-
Résultats non distribués	-	211	(247)	890	62 771	63 625
TOTAL CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	143 148	-	(247)	890	-	143 791
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	8 416	-	(159)	1 342	-	9 599
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	151 564	-	(406)	2 232	-	153 390
PASSIFS NON COURANTS						
Dettes financières	69 103	-	-	-	-	69 103
Provisions pour avantages au personnel	313	-	-	-	-	313
Autres provisions	854	-	-	-	-	854
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	750	750
Autres passifs	1 048	-	-	-	(750)	299
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	71 319	-	-	-	-	71 319
PASSIFS COURANTS						
Dettes financières	138	-	-	-	-	138
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	439	439
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	13 771	-	-	-	-	13 771
Passifs d'impôt exigible	3 516	-	979	-	-	4 495
Autres passifs	19 968	-	-	-	(439)	19 529
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	37 393	-	979	-	-	38 372
TOTAL DES PASSIFS	108 712	-	979	-	-	109 691
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	260 276	-	573	2 232	-	263 081

Voir note 2.3 pour plus de détails.

Retraitement du compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 décembre 2013 Publié	Abandon de la comptabilité de couverture	Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition	Réévaluation à la juste valeur de la participation initiale dans Simalaya	Changement de présentation	31 décembre 2013 Retraité
Chiffres d'affaires	106 500	-	-	-	-	106 500
Achats	(7 816)	-	-	-	-	(7 816)
Charges de personnel	(44 637)	-	-	-	-	(44 637)
Autres charges externes	(37 389)	-	-	-	-	(37 389)
Impôts et taxes	(621)	-	-	-	621	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 908)	-	-	-	1 908	-
Dotations nettes aux provisions	-	-	-	-	161	161
Autres charges opérationnelles	-	-	-	-	(621)	(621)
Autres produits opérationnels	66	-	-	-	-	66
BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	14 195	-	-	-	2 069	16 264
Dotations aux amortissements	-	-	(504)	-	(2 069)	(2 573)
BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS HORS ELEMENTS NON RECURRENT (EBIT)	14 195	-	(504)	-	-	13 691
Résultat sur cessions et dépréciation d'actifs	11 453	-	-	-	(11 453)	-
Résultat sur cessions d'actifs	-	-	-	-	11 626	11 626
Perte de valeur sur actifs	-	-	-	-	(173)	(173)
Autres éléments non récurrents	(3 946)	-	-	2 232	-	(1 714)
RESULTAT OPERATIONNEL (RO)	21 702	-	(504)	2 232	-	23 430
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	11	-	-	-	(11)	-
Coût de l'endettement financier brut	(89)	-	-	-	89	-
Autres produits et charges financiers	(2 785)	-	-	-	2 785	-
Produits financiers	-	211	-	-	3 430	3 641
Charges financières	-	-	-	-	(6 293)	(6 293)
RESULTAT FINANCIER	(2 863)	211	-	-	-	(2 652)
RESULTAT AVANT IMPÔT	18 839	211	(504)	2 232	-	20 778
Charge d'impôt sur le résultat	(3 757)	-	98	-	-	(3 659)
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 082	211	(406)	2 232	-	17 119
<i>Dont:</i>				-		
Part du Groupe	14 523	211	(247)	890	-	15 377
Participations ne donnant pas le contrôle	559	-	(159)	1 342	-	1 742

Voir note 2.3 pour plus de détails.

Retraitement de l'état consolidé du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2013 Publié	Abandon de la comptabilité de couverture	Finalisation de l'allocation du prix d'acquisition	Réévaluation à la juste valeur de la participation initiale dans Simalaya	Changement de présentation	31 décembre 2013 Retraité
RÉSULTAT NET	15 081	211	(406)	2 232	-	17 119
<i>Eléments recyclables en résultat net</i>						
Ecart de conversion						
- survenus au cours de l'exercice	(2 549)	-	-	-	-	(2 549)
Actifs financiers disponibles à la vente						
- gain/ (perte) relatif à la réévaluation à la juste valeur	(73)	-	-	-	-	(73)
Couverture de flux de trésorerie						
- gain/ (perte) relatif à la réévaluation à la juste valeur	318	(318)	-	-	-	-
- effet impôt	(107)	107	-	-	-	-
Total des éléments recyclables en résultat	(2 411)	(211)	-	-	-	(2 622)
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS	(2 411)	(211)	-	-	-	(2 622)
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	12 670	-	(406)	2 232	-	14 497
<i>Dont:</i>						
Part du Groupe	11 273	-	(247)	891	-	11 917
Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	1 397	-	(159)	1 342	-	2 580

Voir note 2.3 pour plus de détails.

CONTACTS

EUROPE		
FRANCE		
9 Avenue Charles de Gaulle 69771 ST DIDIER AU MONT D'OR Tél. 33 4 72 85 37 40	37 Rue de Lyon 75012 PARIS Tél. 33 1 44 67 24 00	8 Rue Jouanet 35700 RENNES Tél. 33 2 99 84 50 50
SUISSE		
Avenue des Baumettes, 19 CH1020 RENENS / LAUSANNE Tél. 41 21 632 90 00	Business Park Terre Bonne Bâtiment A1 - 1er étage Route de Crassier, 7 1262 EYSINS Tél. 41 22 879 96 30	Avenue de Morgines, 12 CH1213 PETIT-LANCY / GENEVE Tél. 41 22 879 96 30
GRÈCE		
19 km Markopoulou-Peania Avenue GR-19002 Peania, Athènes		
IRLANDE	BELGIQUE	LUXEMBOURG
Unit 2a Ballybrit Business Park GALWAY Tél. 353 91 70 6000	270 Avenue de Tervueren B-1150 BRUXELLES Tél. 32 2 235 10 00	2 Rue d'Arlon L-8399 Windhof Grand Duché du LUXEMBOURG Tél. 352 26 11 26 11
ROYAUME UNI		
APAK House Station Road Yate, BRISTOL BS37 5HZ Tél. 44 1454 871 000	1 Grenfell Road MAIDENHEAD Berks SL6 1HN Tél. 44 1628 582 500 Clarence House 133 George Street EDINBOURG, EH2 4JS Tél. 44 207 600 9199	1000 Great West Road BRENTFORD Middlesex TW8 9DW Tél. 44 20 8232 2555 1 Mill Court Mill Lane, Newbury RG14 5RE Tél. 44 1635 47647
AMERIQUE & OCEANIE		
USA		
2325 Lakeview Parkway Suite 375 Alpharetta, Georgia 30009 USA Tél. 1 470 375 9800	13221 Woodland Park Road Suite 440 HERNDON, VA 20171 Tél. 1 703 673 9580	30 Broad Street 14th Floor NEW YORK NY 10004 Tél. 1 646 480 4874
COLOMBIE		
Carrera 16, N°93 A16 AP 504 of 504 BOGOTA D.C		

CANADA	AUSTRALIE	NOUVELLE-ZELANDE
10th Floor Bankers Hall West Tower 888 - 3rd South West CALGARY T2P 5C5 Tél. 1 403 444 5983	Level 7 10 Barrack Street SYDNEY NSW 2000 Tél. 61 2 90 37 0150 40/140 William Street MELBOURNE VIC 3000 Tél. 61 3 9229 3850	205 Victoria Street WELLINGTON
AFRIQUE		
AFRIQUE DU SUD	MAROC	TUNISIE
Waterfall Crescent North Waterfall Park Vorna Valley MIDRAND	12, Angle Av Abtal et Rue Oued Ziz Bureau N°9 Agdal, RABAT Tél. +212 (537) 680 648	Parc Technologique Elgazala BP28 2088 ARIANA Tél. +216 71 856 5902
ASIE		
LIBAN	EMIRATS ARABES UNIS	CHINE
Berytech Technology & Health Rue de Damas BEYROUTH Tél. 961 1 612 500	119-120 Building 13 Dubai Internet City PO BOX 500406 DUBAI Tél. 971 4367 0375	6A 6F Yeung Yiu Chung 2 Fung Yip Street Chai Wan HONG KONG Tél. 852 2519 9082
INDE		
Arihant Nitco Park 90 Dr Radhakrishnan Salai Mylapore CHENNAI 600004 Tél. 91 44 66 36 36 36		